

**Rapport quadriennal du Conseil d'État au Grand Conseil**

a) relatif à la mise en œuvre de la politique régionale fédérale
b) à l'appui

- d'un projet de décret portant octroi d'un crédit d'engagement quadriennal de 715'348 francs à octroyer sous forme de subventions (aides à fonds perdu), en faveur du programme intercantonal de Suisse occidentale
- d'un projet de décret portant octroi d'un crédit d'engagement quadriennal de 34'800'000 francs au brut (50% canton et 50% Confédération) à octroyer sous forme de subventions (aides à fonds perdu) pour un montant de 6'800'000 francs et sous forme de prêts pour la réalisation de projets de politique régionale pour un montant de 28 millions de francs en faveur du programme cantonal neuchâtelois

(Du 8 avril 2020)

Monsieur le président, Mesdames et Messieurs,

RÉSUMÉ

La politique régionale fédérale, ou nouvelle politique régionale (NPR), est un instrument de financement destiné à soutenir les projets déployés dans les régions dans les domaines de l'industrie et du tourisme essentiellement. Les projets éligibles doivent concourir à améliorer la position compétitive de l'économie locale, sans induire de distorsion de concurrence. Le financement proposé est disponible sous forme de subventions ou de prêts. Chaque franc fédéral versé doit avoir pour équivalent un franc cantonal. Cette politique est mise en œuvre par les cantons ou les associations de cantons pour une période de 4 ans.

Le canton de Neuchâtel participe à la politique régionale à 4 échelles : transfrontalière (Interreg francosuisse), de Suisse occidentale (CDEP-SO), Arc jurassien (arcjurassien.ch) et cantonale. Au cours de la période 2016 - 2019 la NPR a permis de soutenir plus de 100 projets ayant un impact sur notre région et 80 interventions annuelles auprès d'entreprises. Ces projets apportent notamment du soutien à l'innovation, au développement des savoir-faire et contribuent à améliorer les conditions-cadres.

L'ensemble des programmes sera reconduit pour la nouvelle période NPR 2020 - 2023. En fonction des constats portés sur la période précédente, les stratégies de déploiement ont été adaptées et affinées, afin de répondre au mieux aux besoins des utilisateurs et ainsi pouvoir augmenter l'impact des mesures prévues.

Le financement des subventions (aides à fonds perdu) pour l'ensemble des programmes était annuellement intégré au budget du service de l'économie. La nouvelle loi cantonale sur les finances indique que tout financement d'une convention-programme avec la Confédération doit être approuvé par le Grand Conseil. Ainsi, en plus des prêts accordés dans le cadre du programme cantonal qui faisaient déjà l'objet d'un crédit du Grand Conseil, les subventions « à fonds perdu » des programmes NPR impliquant des engagements supérieurs à CHF 700'000.- font désormais également l'objet d'un crédit d'engagement quadriennal soumis ici à votre approbation.

La NPR constitue pour notre canton un outil essentiel de déploiement de sa stratégie d'appui au développement économique. L'effet de levier obtenu grâce à la participation de la Confédération est un démultiplicateur important des fonds privés et cantonaux investis dans des projets visant à créer de la valeur ajoutée.

1. INTRODUCTION

Conformément à la loi d'exécution de la loi fédérale sur la politique régionale du 23 juin 2009 (LELPR), nous soumettons à votre Autorité le rapport quadriennal sur la mise en œuvre de la politique régionale fédérale pour la période de programmation 2016 - 2019 et des programmes que nous proposons de mettre en œuvre pour la période 2020 - 2023.

La NPR constitue un outil de déploiement de la stratégie de développement économique. Il est régi par la loi d'exécution de la loi fédérale sur la politique régionale (LELPR) du 23 juin 2009 et son règlement d'application du 28 novembre 2012. Un rapport annuel concernant le programme cantonal est adressé aux commissions de gestion et des finances ainsi qu'aux communes et entités qui les représentent. Il est désormais également disponible sur le [site Internet de l'État](#).

Sur ces bases, au cours des quatre dernières années, le Conseil d'État a assuré la mise en œuvre de la politique régionale fédérale dans notre canton, mais également, avec ses partenaires, aux échelles transfrontalière de l'Arc jurassien et intercantonale (de la Suisse occidentale et de l'Arc jurassien). Toutes échelles confondues, ce ne sont pas moins de 100 projets et 80 interventions annuelles porteurs de développement régional qui ont été soutenus.

Le présent rapport vise à vous fournir les éléments utiles pour appréhender la thématique.

2. POLITIQUE RÉGIONALE FÉDÉRALE

2.1. Buts

Avec la Nouvelle politique régionale (NPR), qui est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2008, la Confédération et les cantons aident les régions de montagne, les autres régions rurales et les régions frontalières de la Suisse à maîtriser leurs changements structurels. La NPR doit permettre d'améliorer les conditions-cadres économiques pour les activités entrepreneuriales, de promouvoir les innovations, de générer de la valeur ajoutée et d'encourager la compétitivité dans les régions concernées. La NPR fournit ainsi une contribution à la création et à la sauvegarde d'emplois dans les régions concernées. La NPR contribue de manière indirecte à l'occupation décentralisée du territoire et à l'élimination des inégalités régionales.

La NPR soutient les régions dans l'exploitation de leurs potentiels. Elle promeut différentes formes de collaboration : entre les régions et les cantons, entre les institutions publiques et privées, mais aussi entre les différents secteurs et branches de l'économie.

2.2. Mesures

La promotion financière d'initiatives, de projets et de programmes qui renforcent l'innovation, la création de valeur ajoutée et la compétitivité dans les régions sont au cœur de la NPR. Elle encourage aussi la coopération territoriale en Europe dans le cadre des programmes Interreg.

Les régions, les entreprises ainsi que les autres personnes et groupements intéressés peuvent solliciter auprès des cantons, dans le cadre de la NPR, les aides financières suivantes :

- **Contributions à fonds perdu** pour la préparation, la réalisation et l'évaluation d'initiatives, de programmes et de projets. La promotion de projets NPR prend la forme d'un financement de départ. La NPR soutient des projets qui se rapportent à des activités dans le domaine préconcurrentiel ou interentreprises, par exemple des projets de recherche et de développement, ou encore des initiatives de transfert de connaissances entre les institutions de formation et de recherche et les entreprises. Elle soutient aussi des projets qui visent à améliorer les conditions (institutionnelles) favorisant un esprit d'entreprise et de compétitivité. Les responsables régionaux en charge du développement, les offices concernés, ainsi que les actrices et les acteurs régionaux peuvent également obtenir un soutien de la NPR à titre de participation à leurs dépenses.
- **Prêts** à taux préférentiels ou sans intérêt pour des projets dans le domaine des infrastructures de développement orientées vers la création de plus-value, augmentant l'attractivité économique.

Les aides financières accordées dans le cadre de la NPR sont assumées pour moitié par la Confédération; l'autre moitié étant à la charge des cantons. Pour obtenir un soutien, les projets doivent avoir un impact sur des régions de montagne, d'autres régions rurales ou des régions frontalières.

2.3. Programme pluriannuel

Selon la loi fédérale sur la politique régionale du 6 octobre 2006, l'Assemblée fédérale fixe, dans un programme pluriannuel de huit ans, les priorités thématiques et territoriales de la promotion, les contenus et les moyens à disposition. Au niveau fédéral, la mise en œuvre de cette loi incombe au secteur politique régionale et d'organisation du territoire du Secrétariat d'État à l'économie (SECO).

Les cantons se voient attribuer un rôle central en matière de conception, de financement et de mise en œuvre de la politique régionale. En effet, sur la base du programme pluriannuel d'une durée de 8 ans de la Confédération (actuellement 2016 - 2023) et des directives émises par le SECO, les cantons élaborent des programmes cantonaux et intercantonaux de mise en œuvre (PMO) d'une durée de quatre ans pour deux périodes (2016 - 2019 et 2020 - 2023). Les objectifs et les stratégies spécifiques pour chaque canton y sont définis. Sur la base des programmes cantonaux de mise en œuvre, les cantons, les régions et/ou les responsables régionaux du développement lancent leurs propres projets, programmes et initiatives qui contribuent à l'amélioration de la compétitivité et à l'augmentation de la création de valeur ajoutée. Les demandes de financement par les fonds NPR sont adressées aux cantons.

Tous les quatre ans, les cantons rendent compte à la Confédération des projets réalisés et de la mise en œuvre des axes prioritaires du développement. Le cycle s'achève après une période de huit ans par une évaluation finale sur l'efficacité des mesures entreprises, puis recommence avec un nouveau programme pluriannuel de la Confédération.

La loi fédérale sur la politique régionale (2006) fixe le cadre général. En 2015, le Conseil fédéral et le parlement ont approuvé le message pour la promotion économique 2016 - 2019 et ainsi également le programme pluriannuel relatif à la mise en œuvre de la NPR 2016 - 2023, qui fait partie du message. Le programme pluriannuel définit les grandes bases pour les deux prochaines périodes d'encouragement NPR. On trouve au centre de ce programme le soutien aux systèmes régionaux d'innovation (RIS) ainsi que la promotion touristique.

2.4. Critères fédéraux d'éligibilité

Les critères d'éligibilité au soutien NPR sont fixés par la Confédération. Parmi les principaux, il convient de citer les points suivants :

Systemes exportateurs

«Selon le principe de «base d'exportation», les mesures qui font l'objet d'une aide [...] doivent contribuer à renforcer la capacité des régions à produire des prestations économiques susceptibles d'être exportées. Est réputé comme exportation le transfert de biens ou de services hors de la région, du canton ou de la Suisse.»(arrêté fédéral du 22.09.2015, Art. 5)

- ➔ Uniquement des projets qui concernent des filières exportatrices. Tous les projets concernant d'autres filières, aussi innovants soient-ils, ne peuvent pas être soutenus.

«Les systèmes de valeur ajoutée Industrie et Tourisme sont prioritaires» (Programme Pluriannuel de la Confédération 2016 - 2023)

- ➔ Grande importance de l'approche «systémique»
- ➔ Réflexion sur les chaînes de valeur ajoutée de ces filières
- ➔ Recherche d'effets «endogènes» sur les systèmes dans leur ensemble

Coopération

Les projets doivent impliquer plusieurs partenaires (ou avoir un caractère de bénéfice collectif). Il n'y a donc pas d'encouragement de projet qui porte sur une seule entreprise. Il existe différents types de partenariats et à dimension variable. Pour exemple, on peut lister les initiatives interentreprises, entreprises et Hautes écoles, entreprises et centre de recherche, entreprises et collectivités publiques (partenariats public-privé), entreprises et institutions diverses, projets liant recherche, industrie et collectivités publiques, projets d'associations, de coopératives, projets liant des entrepreneurs divers.

Démarrage et viabilité du projet

La NPR est destinée à soutenir le démarrage d'un projet. Il s'agit donc d'une aide d'impulsion qui finance une phase du projet. Il s'agit en particulier de la phase dite «préconcurrentielle», conception, projet pilote, prototypage, R&D, projets de réseautage, études de faisabilité, etc.

A terme, le projet doit avoir des perspectives de pérennité et de viabilité. Pour certains types d'actions, on peut éventuellement considérer la pérennité des effets du projet.

Caractère innovant du projet

«Les initiatives, programmes et projets soutenus ont un caractère novateur pour la région concernée» (LPR, Art. 4 al. 2a)

Le terme «innovation» est à prendre au sens très large: il peut s'agir de nouveaux produits / processus / développements, d'optimisation de l'efficacité de l'existant, de valoriser des potentiels régionaux inexploités, de diversification de la demande, nouveaux marchés, de partenariats inhabituels, p. ex. entre des domaines/filières différents.

Prise en compte du Développement Durable (Art. 2 LPR)

Les projets doivent s'inscrire dans la notion de durabilité.

Eviter les distorsions de concurrence

L'intervention de la NPR est principalement dirigée sur la phase pré-concurrentielle des projets.

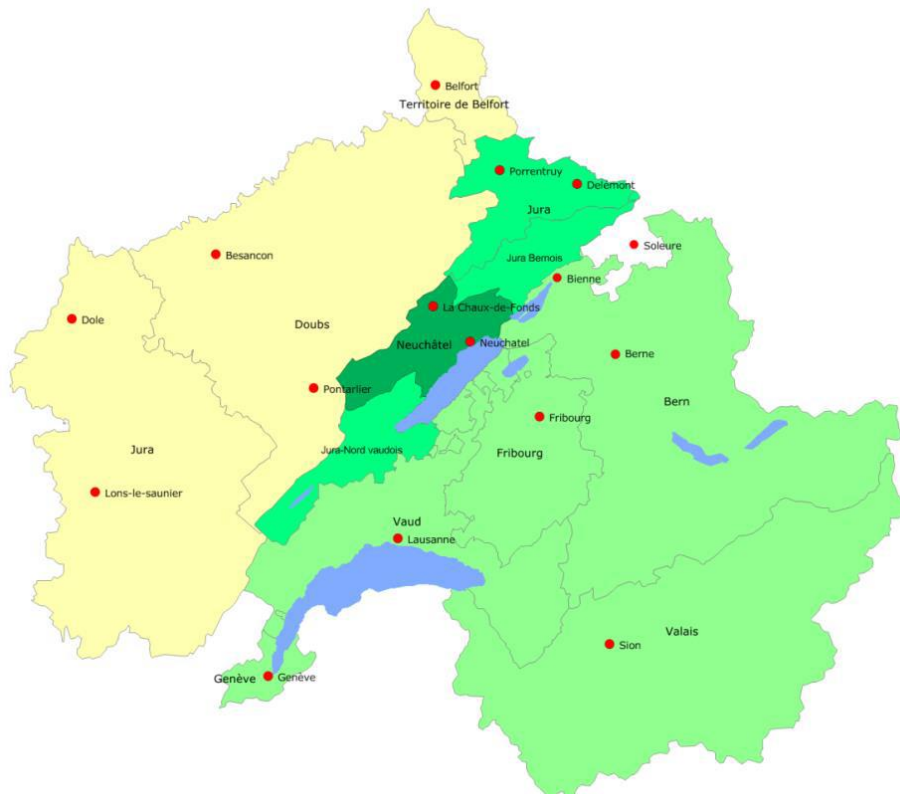
2.5. Enjeux pour le canton

La LPR considère la région comme un territoire à "géométrie variable". Elle se dessine en fonction des projets et des programmes de développement, en particulier de l'aire dans laquelle se déploient leurs effets. Ainsi une région peut être constituée d'un regroupement de cantons, d'un canton et de communes, de communes, auxquels s'ajoutent d'autres entités publiques ou privées. La rationalité économique, l'exécution commune des tâches et la cohésion géographique priment les frontières institutionnelles.

Cette notion large de région représente un intérêt prépondérant pour le développement de notre canton, traditionnellement ouvert sur l'extérieur et est en phase avec le caractère essentiellement exportateur de son économie.

En complément au programme LPR cantonal, le canton de Neuchâtel prend part aux PMO intercantonaux qui visent l'Arc jurassien et le territoire de la Suisse occidentale. Neuchâtel est de plus impliqué dans le programme de l'Arc jurassien transfrontalier (Interreg), qui couvre le territoire de la CTJ. La carte ci-dessous illustre ces territoires d'action.

Figure 1 : Périmètres des volets transfrontalier de l'Arc jurassien, intercantonal de Suisse occidentale et l'Arc jurassien et cantonal



Source : Programme cantonal de mise en œuvre de la loi fédérale sur la politique régionale pour la période 2016 - 2019

Le contenu de ces programmes est articulé dans une logique de complémentarité entre les actions entreprises à ces différentes échelles. Les programmes sont élaborés de manière synchrone, afin de pouvoir construire un système de soutien au développement coordonné et cohérent.

Pour le canton de Neuchâtel, la mise en œuvre de la politique régionale fédérale constitue un outil essentiel de sa politique de développement économique, touristique et de collaboration transfrontalière.

La politique régionale est entièrement intégrée à la stratégie d'appui au développement économique. Elle constitue un instrument précieux en matière de consolidation des filières industrielles régionales, pour soutenir les startups et les PME innovantes et pour encourager le déploiement du potentiel de la filière touristique. En outre, elle permet de soutenir de nombreux projets identifiés en lien avec les Accords de Positionnement Stratégique qui lient l'Etat et les régions du canton (APS). A l'avenir, nous espérons pouvoir également l'utiliser afin de soutenir des initiatives en lien avec le renforcement de l'attractivité du territoire régional. *[voir chapitre 6.4]*

3. VOLET TRANSFRONTALIER

Le programme Interreg V France-Suisse 2014 - 2020 est soutenu par l'Union européenne à hauteur de 66 millions d'euros. La Suisse participe à ce programme à hauteur de 50 millions de francs suisses, dont 15 millions proviennent de la Confédération au titre de loi sur la politique régionale suisse (LPR) et 35 millions des cantons.

Le programme réunit deux espaces de coopération : le Bassin lémanique, fortement dominé par le tertiaire et composé de plusieurs grandes agglomérations, et l'Arc jurassien, plus éclaté, avec son savoir industriel en matière de microtechniques, de plasturgie et de mécanique.

Les cantons de Berne, Fribourg, Neuchâtel, Genève, Jura, Valais et Vaud sont impliqués dans le programme et sont réunis au sein d'une coordination régionale Interreg, dont la mise en œuvre opérationnelle est déléguée à arcjurassien.ch.

Le programme Interreg, bien que lié à la même base légale fédérale, s'inscrit dans une temporalité en décalage d'un an par rapport à celles des programmes menés au niveau national. Ainsi, ne pouvant encore tirer qu'un bilan partiel du programme en cours et étant au début du processus de définition du nouveau programme Interreg VI, nous reviendrons vers votre Autorité dans environ une année avec un rapport ad hoc.

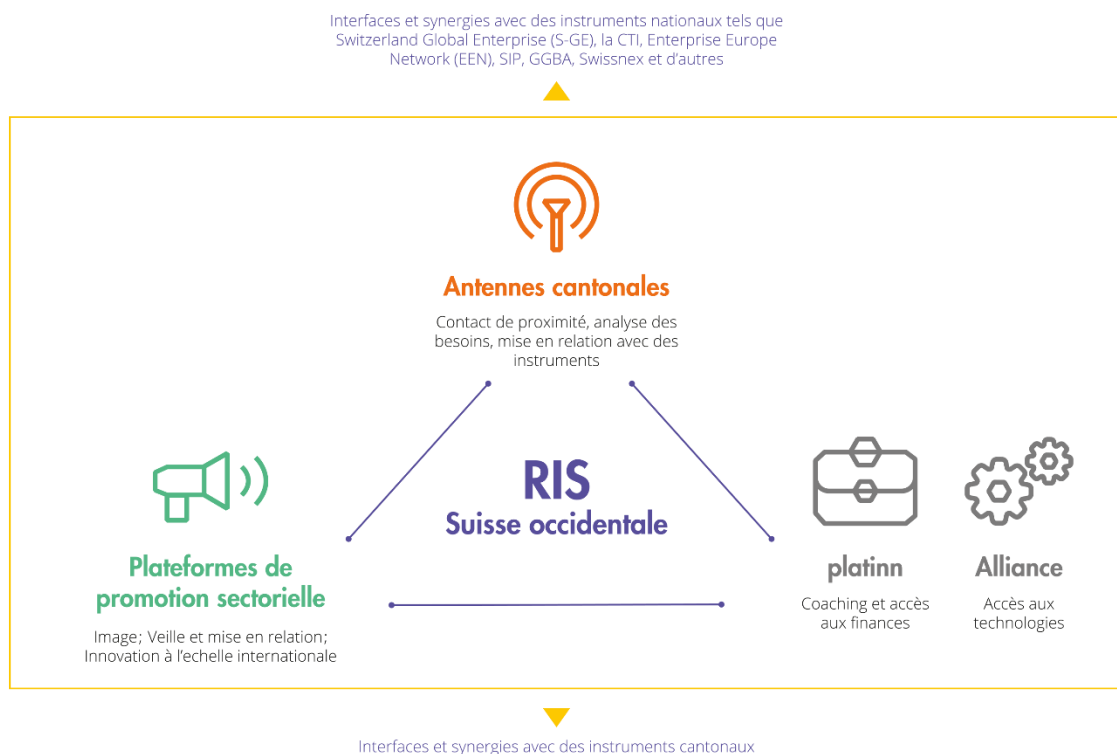
4. PROGRAMME INTERCANTONAL DE SUISSE OCCIDENTALE

4.1. Champ thématique

Dans le cadre de la Nouvelle politique régionale (NPR), la CDEP-SO met en œuvre un programme intercantonale de soutien à l'innovation pour les PME et startups de Suisse occidentale (programme de mise en œuvre, PMO). La gestion de ce programme est confiée à la Conférence des Chefs de Département de l'Economie publique de Suisse occidentale (CDEP-SO), association de droit privé de sept cantons (Berne, Fribourg, Vaud, Valais, Neuchâtel, Genève et Jura), dont le but général est de mieux positionner la Suisse occidentale en tant que territoire où le développement économique est à la fois dynamique,

innovant et respectueux de l'environnement. La réalisation de cette mission a été facilitée par la Confédération via son soutien financier à hauteur de 50% pour les trois programmes quadriennaux de mise en œuvre de la loi fédérale sur la politique régionale (LPR) des cantons de Suisse occidentale 2008 - 2011, 2012 - 2015 puis 2016 - 2019.

Figure 2 : Interfaces et synergies avec des instruments cantonaux



Le dispositif ainsi créé constitue le RIS (système régional d'innovation) de Suisse occidentale. Il est décliné localement grâce à l'interface institutionnalisée des antennes cantonales. Pour le canton de Neuchâtel, l'antenne cantonale est assurée par le service de l'économie et Microcity SA.

https://www.youtube.com/watch?v=R_RRIzY6WAM&feature=emb_title

Témoignages

Depuis la création du programme intercantonal de la CDEP-SO, des centaines d'entreprises technologiques ont été soutenues par les plateformes de promotion sectorielle et les organismes de coaching. Trois d'entre elles ont accepté de faire part de leur expérience afin de démontrer la plus-value et la nécessité de reconduction de ces actions par la Confédération et les cantons.

- Portraits <http://www.cdep-so.ch/fr/mise-en-oeuvre>
- Témoignages <http://www.cdep-so.ch/fr/mise-en-oeuvre#temoignages>

Organismes de prestations de coaching

Platinn : est une plateforme visant à développer la capacité d'innovation d'affaires des entreprises en les mobilisant et en leur facilitant l'accès à l'innovation. Elle s'attèle également à soutenir les entreprises innovatrices dans leur recherche de financement.

Site web : www.platinn.ch

Réseau de coachs en entreprise actif sur l'ensemble du territoire de la Suisse occidentale

- Coaching organisation : service de développement et d'optimisation de l'organisation, des ressources et des processus
- Coaching affaires : service de développement du modèle d'affaires
- Coaching coopération : service de montage et de mise en place de projets de coopération
- Coaching financier : service d'aide à la recherche et à la définition de stratégies de financement

Alliance : est un programme de liaison industrielle dont la mission consiste à développer des synergies et des projets de R&D entre les entreprises et les Hautes écoles et centres de recherche de Suisse occidentale.

Site web : www.alliance-tt.ch

- Réseau de conseillers technologiques qui interviennent en entreprise pour identifier leurs besoins et les traduire en projets concrets
- Recherche de partenaires au sein des laboratoires des Hautes écoles et des centres de recherche
- Diffusion d'informations technologiques et organisation de conférences thématiques

Plateformes de promotion sectorielle

Les quatre plateformes de promotion sectorielle ont pour mission de profiler la Suisse occidentale comme pôle d'excellence dans les secteurs des sciences de la vie (**BioAlps**), des technologies de l'information et de la communication (**Alp ICT**), des technologies propres (**CleantechAlps**) et des micro/nanotechnologies (**Micronarc**).

Ces plateformes poursuivent l'objectif de créer des synergies entre les entreprises de Suisse occidentale actives dans les secteurs clés susmentionnés et les organisations à même de fournir des services dans ce domaine, tant au plan national qu'international. "

Pour atteindre cet objectif, les plateformes agissent comme agent de liaison entre les entreprises, la R&D, les acteurs politiques et financiers, dans le but de créer de la valeur économique.

Sites web :

www.bioalps.org / www.alpict.com / www.cleantech-alps.com / www.micronarc.ch

Prestations

- Organisation de stands, de missions économiques et présence d'entreprises dans des événements professionnels en Suisse et à l'étranger
- Organisation de manifestations économiques et scientifiques dans la région
- Mise en réseau des entreprises, instituts et autres partenaires
- Mise à disposition d'une base de données des entreprises et instituts de Suisse occidentale

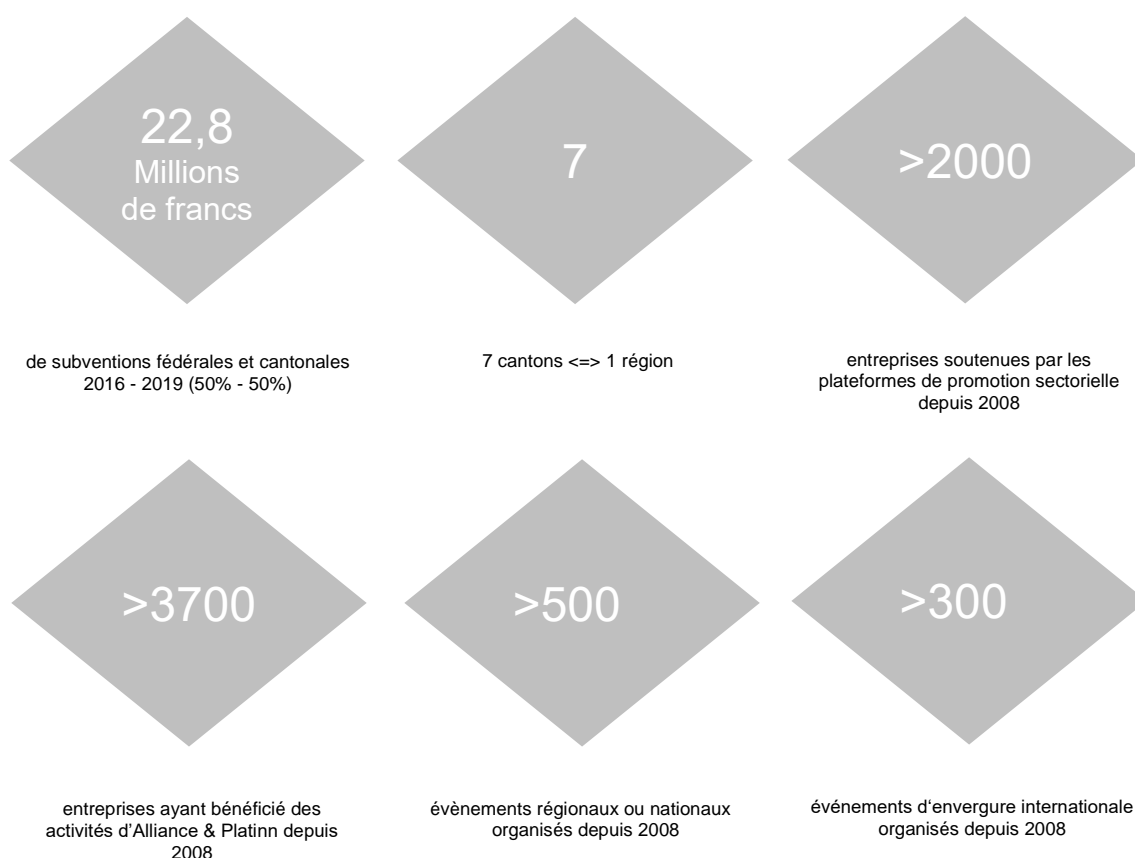
Une liste d'exemple des événements phares figure à l'annexe 2

4.2. Bilan de la période 2016 - 2019

Le programme proposé par la CDEP-SO peut être consulté à l'adresse suivante : http://www.cdep-so.ch/sites/default/files/downloads/160525_cdep-so_programme-npr-2016-2019_version_preambule_finale2.pdf La mise en œuvre du programme s'est déroulée à satisfaction des cantons partenaires. Le système, à la fois unifié et décentralisé permet aux entreprises de s'intégrer dans des réseaux, d'échanger des expériences et conseils et de s'allier. L'appui au développement des entreprises est particulièrement apprécié. La « boîte à outils » constituée est indispensable à l'appui performant au développement économique cantonal. Il va sans dire qu'un tel dispositif est impossible à mettre en œuvre et à financer à l'échelle cantonale. La logique de partenariat intercantonal est donc essentielle. Le retour des entreprises par rapport aux outils proposés est très bon.

Les résultats très positifs de l'enquête de satisfaction et de l'analyse de la pertinence de l'offre, menées dans le cadre de l'audit externe du PMO en 2019, viennent confirmer le bien-fondé de la majorité des prestations existantes de ce programme pionnier et renforcent la conviction de la CDEP-SO de maintenir les prestations les plus probantes et qui sont structurées en quatre axes d'intervention : pilotage et développement, prestations de proximité & point d'entrée, coaching et plateformes de promotion sectorielles. L'objectif pour la prochaine période sera de les orienter encore davantage aux besoins toujours plus pointus des entreprises afin notamment d'amplifier leur capacité d'innovation et leur propension à développer de nouveaux marchés.

Figure 3 : Quelques chiffres en images



Financement

L'ensemble des moyens alloués au programme CDEP-SO ont été affectés aux « projets » et seront vraisemblablement épuisés lors du bilan de clôture de la période.

Tableau 1 : Plan financier du PMO relatif au RIS-SO 2016 - 2019

PMO CDEP-SO 2016 - 2019		Plan financier de la convention programme			
<i>Aides à fonds perdu</i>		Confédération	cantons	<i>dont prestations valorisées</i>	Total
Volet 1: plateformes de promotion sectorielle		3'423'600	3'423'600	0	6'847'200
	Alp ICT	855'900	855'900		1'711'800
	BioAlps	855'900	855'900		1'711'800
	CleantechAlps	855'900	855'900		1'711'800
	Micronarc	855'900	855'900		1'711'800
Volet 2: prestations de coaching		6'741'340	5'439'460		12'180'800
	Alliance	1'030'250	1'030'250		2'060'500
	Platinn	5'711'090	4'409'210		10'120'300
Volet 3a: synergies RIS-SO		719'060	400'940		1'120'000
Volet 3b: prestations de proximité: antennes cantonales		0		1'800'000	1'800'000
Volet 4: gouvernance		416'000	416'000		832'000
TOTAL 2016 - 2019		11'300'000	9'680'000	1'800'000	22'780'000

Au final, le coût net pour notre canton se monte à 842'497 francs, soit une contribution de 1'146'914 francs y compris des prestations valorisées à hauteur de 304'417 francs.

4.3. Programme 2020 - 2023

Le programme intercantonal NPR 2020 - 2023 de Suisse occidentale table sur une enveloppe globale de 22 millions de francs. Les nouveautés qui le caractérisent consistent en l'accroissement des approches collaboratives, inter-entreprises et de transversalité des thèmes, la transition numérique, la favorisation d'échanges d'expériences et l'émergence annuelle de nouvelles prestations inspirées par le terrain (approche « bottom-up »). La transversalité des prestations du RIS-SO devient en effet incontournable car les thèmes touchés le sont de plus en plus (santé, cleantech, numérique, mobilité, etc.). Le fonds de projets de synergies ne sera pas reconduit car les synergies seront réalisées naturellement, dans la mesure du possible, pour toutes les prestations offertes et avec les partenaires du RIS-SO. En parallèle, des réflexions liées au potentiel d'allègement de la gouvernance du programme sont en cours de formalisation.

De plus, ce nouveau programme couvrira complètement trois arrondissements du canton de Berne (Jura bernois, Bienne et Seeland), ce qui représente un élargissement de sa portée. Les cantons de Suisse occidentale voient dans la confirmation du soutien au système régional d'innovation de Suisse occidentale (RIS-SO) la masse critique suffisante pour offrir également des compétences spécifiquement cantonales à une échelle intercantonale, faisant ainsi bénéficier les entreprises de la région de compétences de pointe variées et complémentaires. C'est pourquoi la CDEP-SO souhaite poursuivre les efforts investis dans les outils les plus concluants et favoriser les retombées positives y relatives en plébiscitant un quatrième programme NPR 2020 - 2023. Celui-ci été établi grâce à un travail conjoint entre la CDEP-SO et les services cantonaux de l'économie, avec l'implication active des acteurs du terrain et en coordination avec les responsables cantonaux de la NPR.

Tableau 2 : Plan de financement du PMO relatif au RIS-SO 2020 - 2023

Financement du PMO (en CHF)		Clé de répartition	Cotisation cantonale	Valorisation antennes cantonales	Fortune CDEP-SO	Participation totale au programme
Part intercantonale	Canton de Berne	10.35%	284'625	0	0	284'625
	Canton de Fribourg	12.41%	248'482	81'081	11'712	341'275
	Canton de Vaud	30.62%	730'699	97'297	14'054	842'050
	Canton du Valais	12.80%	259'207	81'081	11'712	352'000
	Canton de Neuchâtel	9.54%	178'837	72'973	10'540	262'350
	Canton de Genève	20.48%	461'128	89'189	12'883	563'200
	Canton du Jura	3.80%	60'022	40'379	4'099	104'500
	Sous-total cantons	100%	2'223'000	462'000	65'000	2'750'000
Part fédérale	Sous-total Confédération		2'750'000			2'750'000
Sous-total par année	Sous-total Confédération et cantons					5'500'000
TOTAL pour 4 ans	Total cantons		8'892'000	1'848'000	260'000	11'000'000
	Total Confédération		11'000'000			11'000'000
	TOTAL Confédération et cantons					22'000'000

La clé de répartition intercantonale a été revue ; elle tient compte de facteurs démographiques, économiques et de la présence d'institutions de recherche et formation. Pour cette nouvelle période, la participation de notre canton est légèrement moins importante.

Pour l'ensemble de la période, Neuchâtel fournira une participation financière nette de 715'348 francs. Si l'on tient compte de la valorisation des prestations de l'antenne cantonale (intégrée au budget ordinaire du service de l'économie soit 291'892 francs) la participation du canton se monte à 1'007'240 francs pour 4 ans.

5. PROGRAMME INTERCANTONAL ARC JURASSIEN

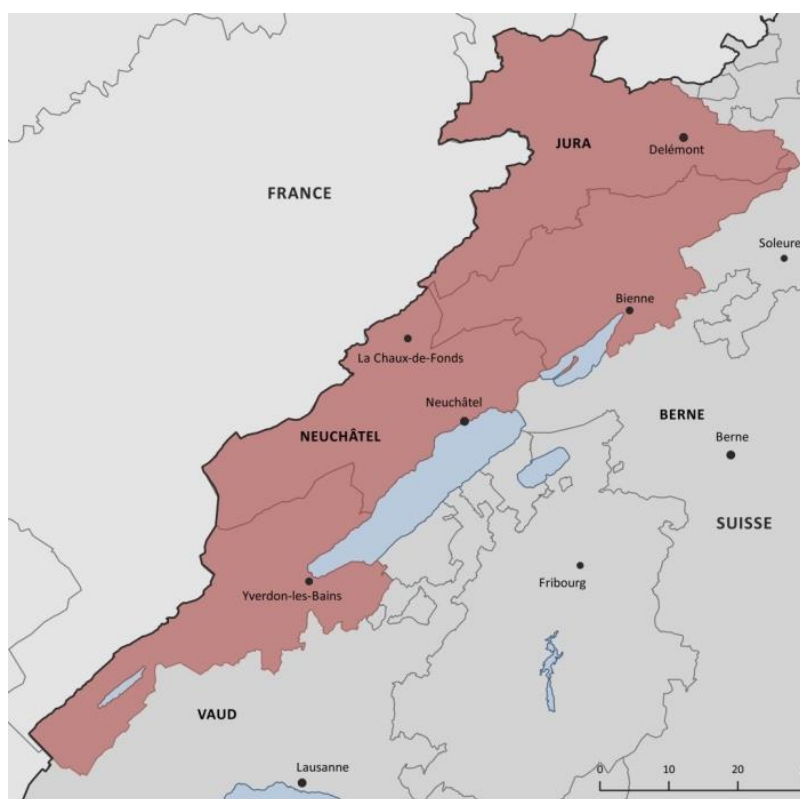
5.1. Champ thématique

Le programme intercantonal Arc jurassien de mise en œuvre de la politique régionale implique les cantons de Berne, Jura, Vaud et Neuchâtel. La mise en œuvre opérationnelle du programme est assurée par l'association intercantonale **arcjurassien.ch**.

Le programme couvre des régions de montagne regroupant le Jura vaudois, le Jura bernois, le canton de Neuchâtel et le canton du Jura. Le territoire de coopération intercantonale connaît des contextes différents, mais doit faire face à des défis communs.

Le programme s'inscrit dans le prolongement d'un historique de concertation au niveau de l'Arc jurassien tant au niveau technique que politique, avec plusieurs plateformes intercantionales déjà existantes.

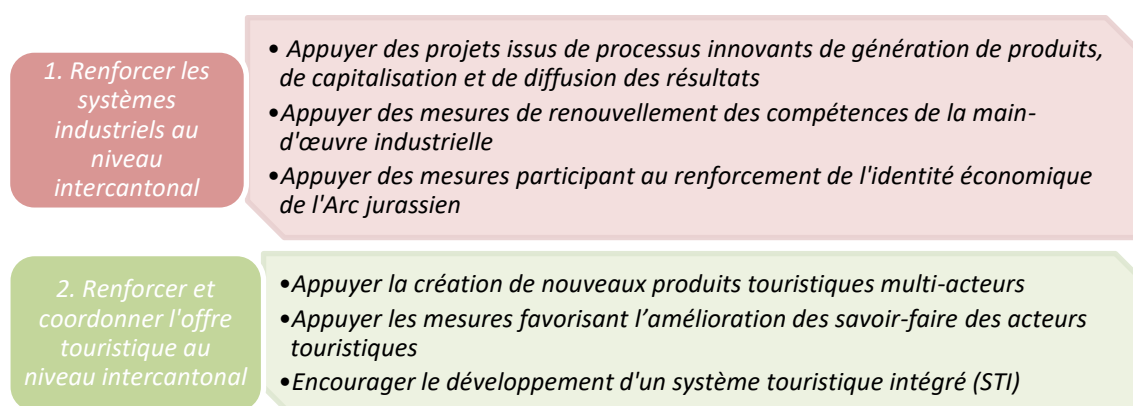
Figure 4 : Territoire d'impact du PMO de l'Arc jurassien



Depuis 2012, les cantons ont souhaité disposer d'un cadre financier stratégique pour le développement économique couvrant l'ensemble de l'Arc jurassien. En ce sens, le programme doit participer au renforcement de la compétitivité et de la structuration, dans le domaine de l'industrie et du tourisme, du territoire intercantonal. Ce renforcement d'un espace économique commun a été souligné par le Projet de Territoire suisse (PTS) qui relève que la collaboration à l'échelle des espaces fonctionnels représente un élément central de développement régional.

Figure 5 : Architecture du programme 2016 - 2019

Le programme 2016-2019 se décline selon les objectifs suivants :



5.2. Bilan de la période 2016 - 2019

Sur la période 2016 - 2019, 7 projets ont été soutenus dans le domaine de l'industrie et du tourisme pour un montant de plus de 3,5 millions de francs dont 1,75 million francs de fonds fédéraux et 1,75 million de francs de fonds cantonaux. Les projets couvrent l'ensemble du territoire de coopération et impliquent majoritairement des acteurs-clés présents à l'échelle de l'Arc jurassien, ce qui renforce leur caractère intégré. Les projets impliquent une large palette d'acteurs tant dans le domaine industriel que touristique.

D'un point de vue général, les cantons considèrent que le programme a permis de mettre en place des projets-pilotes innovants en phase avec l'écosystème productif de l'Arc jurassien et de soutenir des projets stratégiques aussi bien en termes de compétences de la main d'œuvre industrielle qu'en termes de développement d'une destination touristique unique. Aussi, au regard de leurs enjeux, deux projets (#bepog et Jura&Trois Lacs), particulièrement structurants et initiés durant la période 2012 - 2015 ont poursuivis leurs activités en 2016 - 2019 avec le soutien de la NPR.

La liste exhaustive des projets soutenus figure à l'annexe 1.

Tableau 3 : Éléments financiers du programme 2016 - 2019 – Objectifs du contrat

Objectifs du contrat	Contributions à f. p., intercantonal			
	Confédération	Cantons	Tiers	Total
Objectif 1 renforcer les systèmes industriels	687'500	687'500	1'000'000	2'375'000
Objectif 2 renforcer et coordonner l'offre touristique	1'214'500	1'214'500	1'688'000	4'117'000
Mesures d'accompagnement/management régional	225'000	225'000	0	450'000
Total 2016 - 2019	2'127'000	2'127'000	2'688'000	6'942'000

Tableau 4 : Éléments financiers du programme 2016 - 2019 – Contributions par canton

Contributions par canton	Contribution NPR	Valorisation prestations	Total
Canton Neuchâtel	400'000	175'667	575'667
Canton Vaud	400'000	0	400'000
Canton Berne	400'000	175'667	575'667
Canton Jura	400'000	175'666	575'666
Total 2016 - 2019	1'600'000	527'000	2'127'000

Les fonds de tiers proviennent de financement privé ou public hors Confédération et cantons. Ils relèvent à ce stade d'une estimation prudente des moyens investis globalement dans les projets.

La planification initiale prévoyait un financement NPR de 3'200'000 francs. Par la suite, en lien avec la volonté de soutenir un ambitieux projet visant le monitoring de la demande et la numérisation dans le domaine du tourisme, a permis de solliciter un fonds NPR spécifique (mentionnés sous la rubrique "programme d'impulsion" dans le tableau 13). Ainsi la Confédération a alloué 527'000 francs complémentaires. La contrepartie des cantons a consisté en la valorisation de contributions et prestations existantes par ailleurs, hors NPR. Il faut noter que le projet se déploie uniquement sur le territoire de 3 cantons.

Les projets ont effectivement permis de lever plus de 2,5 millions de francs de financement de tiers provenant pour près de 40% du secteur privé (entreprises, fondations). Les fonds provenant de l'Association J3L ont été comptabilisés comme financements publics. L'ensemble des moyens a été affecté à des projets au cours de la période. Il ne subsiste pas de solde non attribué. Le versement des fonds peut s'effectuer jusqu'à fin 2023.

Les cantons souhaitent capitaliser sur l'expérience 2016 - 2019 pour préparer les prochains défis du programme et cibler au mieux la priorisation des moyens mis à disposition.

Il est à relever qu'il est très délicat de concevoir des projets à l'échelle intercantonale qui à la fois répondent aux besoins des acteurs locaux et déploient des effets sur l'ensemble du territoire concerné. De plus, le programme dispose de moyens limités. La gouvernance est donc essentielle et elle permet de structurer l'unité du territoire, de lui donner une image concrète, notamment sous l'angle touristique. Il est aussi important de signaler que toutes les actions menées au niveau de l'Arc jurassien doivent être concordantes et complémentaires à celles qui le sont au niveau du RIS et des actions cantonales.

5.3. Programme 2020 - 2023

Le programme 2016 - 2019 avait identifié deux objectifs stratégiques autour du renforcement des systèmes industriels et du renforcement de l'offre touristique. Au regard du bilan des initiatives financées ainsi que du diagnostic territorial, ces deux objectifs stratégiques sont maintenus pour la période 2020 - 2023. En effet, il apparaît judicieux de poursuivre les démarches initiées, d'une part, dans le domaine industriel en favorisant l'émergence de projets collaboratifs et, d'autre part, dans le domaine touristique en renforçant la structuration d'un système touristique intégré autour d'une destination unique. En outre, les priorités du programme 2020 - 2023 doivent se définir en cohérence avec les différentes stratégies de développement économique des quatre cantons impliqués.

Le programme ne s'appuie pas sur une stratégie intercantonale établie mais doit justement permettre de structurer, dans le cadre de la NPR, des actions de développement économique pertinentes à l'échelle intercantonale. En ce sens, la définition des priorités du programme est établie au regard de la plus-value de l'échelle intercantonale pour des actions concrètes et efficaces, conformément au principe de subsidiarité aux financements cantonaux.

Le programme a été élaboré sur la base d'ateliers menés avec les parties prenantes et prescriptrices, ainsi qu'en fonction des constats portés par une analyse territoriale et sectorielle des enjeux.

Tableau 5 : Synthèse de l'objectif stratégique Industrie du programme 2020-2023

INDUSTRIE : Valoriser les forces régionales de l'Arc jurassien, en complémentarité avec les RIS	
Axes stratégiques	Mesures
1. Stimuler l'écosystème des acteurs régionaux de l'innovation	<p>1.1 Renforcer les synergies entre les entreprises de l'Arc jurassien autour de la thématique de la précision</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Mise en place, en collaboration étroite avec les promotions économiques de chaque canton, d'un programme de rencontres thématiques biannuelles en collaboration avec l'écosystème existant et en complémentarité avec les prestations des RIS ▪ Encourager les entreprises à se rencontrer et à échanger (information, réseau) sur des problématiques communes et stimuler les réseaux d'innovation et le développement des affaires entre entreprises du territoire qui se suivent dans la chaîne de valeur <p>1.2 Soutenir le développement de projets-pilotes collaboratifs structurants pour l'Arc jurassien</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Favoriser les projets interentreprises permettant de nouveaux modèles d'affaire en lien notamment avec la digitalisation
2. Soutenir des démarches en faveur de l'installation et du maintien du personnel qualifié renforçant l'attractivité de l'AJ	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Renforcer les conditions-cadres liées à l'implantation des entreprises innovantes et promouvoir les perspectives d'avenir des métiers techniques ▪ Accompagner la transformation numérique (personnes, processus, organisation) en favorisant les compétences de la main d'œuvre ▪ Encourager l'esprit d'entreprise et l'activité entrepreneuriale

Tableau 6 : Synthèse de l'objectif stratégique Tourisme du programme 2020-2023

TOURISME : Promotion des destinations compétitives grâce au soutien au changement structurel dans le tourisme	
<i>Axes stratégiques</i>	<i>Mesures</i>
1. Développement de l'offre et infrastructure touristique	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Soutenir des initiatives visant à améliorer l'accueil et l'offre touristique. ▪ Développer des produits plus intégrés et répondant aux besoins du marché et étant une priorité de la destination touristique J3L
2. Optimisation des structures et "formes de coopération" régionales pour le développement touristique	<p>2.1 Soutenir et accélérer la mise en œuvre d'un système touristique intégré entre les prestataires régionaux</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Promouvoir la coordination entre les structures touristiques au sein des destinations ▪ Encourager la mise en place d'un pôle de compétence intercantonal <p>2.2 Développer des outils digitaux pour renforcer l'attractivité de l'Arc jurassien</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Encourager la création d'un réseau digital autour de la destination J3L permettant le support et l'accompagnement des prestataires ▪ Favoriser l'émergence de nouveaux modèles d'affaires et processus simplifiés grâce à des solutions numériques

Tableau 7 : Éléments financiers du programme 2020 - 2023

Objectifs	Confédération	Cantons	Total LPR	Fonds de tiers	Total général
Industrie	545'000	545'000	1'090'000	610'000	1'700'000
Tourisme	830'000	830'000	1'660'000	640'000	2'300'000
Management régional	225'000	225'000	450'000	0	450'000
Total	1'600'000	1'600'000	3'200'000	1'250'000	4'450'000

Détail par canton pour le total des quatre ans	
Berne	400'000
Jura	400'000
Neuchâtel	400'000
Vaud	400'000
Total	1'600'000

Comme on peut le constater, l'enveloppe prévue pour le programme de l'Arc jurassien est stable d'une période à l'autre. Dans la mesure où le montant de l'engagement relève des compétences du Conseil d'État, aucun crédit n'est soumis à votre autorité concernant ce programme intercantonal.

6. PROGRAMME CANTONAL

6.1. Champ thématique

Le programme neuchâtelois se décline sur l'ensemble du territoire cantonal. Depuis 2008 et au fil des ajustements à la fois préconisés par la Confédération que des expériences menées, il a été jugé pertinent de centrer les objectifs sur l'industrie et le tourisme.

6.2. Bilan de la période 2016 - 2019

A. Un bilan positif et des jalons pour la prochaine période

Le canton tire un bilan positif de la période 2016 - 2019. Les domaines d'action (axes) stratégiques prévus par le PMO se sont révélés pertinents et une dynamique régionale de projets a été mise en place avec succès.

Plusieurs projets soutenus sont des jalons potentiels de changements et de développements pour les années à venir : des projets industriels expérimentaux ouvrant la voie à de nouveaux modèles de production, de collaboration et d'affaires, en particulier dans le numérique ; des projets d'infrastructures nécessaires au développement d'une offre touristique nouvelle ; des études prospectives et stratégiques posant les bases de nouvelles collaborations interentreprises.

Les principales forces, faiblesses, menaces et opportunités de la période 2016 - 2019 sont résumées dans le tableau 8 et détaillées ci-dessous :

Forces : des projets diversifiés, mobilisateurs et précurseurs

Connaissance, reconnaissance et utilisation de la NPR par les parties prenantes

Le canton de Neuchâtel a fait de la NPR un instrument stratégique pour stimuler et réaliser des projets qui répondent à des besoins avérés de l'industrie et du tourisme. Grâce à un effort de communication et à une mobilisation accrue des intermédiaires économiques et régionaux (Chambre de commerce et d'industrie, Association industrielle et patronale, Tourisme neuchâtelois, Réseau urbain neuchâtelois, ...), la NPR est aujourd'hui largement connue, reconnue et utilisée pour réaliser des projets industriels et touristiques collectifs à caractère novateur.

Une dynamique de projets diversifiés et mobilisateurs

Cette bonne connaissance de la NPR, de ses principes et des intermédiaires pouvant accompagner le développement d'initiatives concrètes a permis de stimuler la dynamique régionale de projets. Les projets soutenus sont diversifiés et de grande qualité, allant du transfert de savoir dans les PME, à la réalisation d'infrastructures touristiques en passant par des études stratégiques en vue de développements à venir. Ces projets ont également su mobiliser de manière large les entreprises, les collectivités publiques et les organisations de recherche. Ils contribuent à valoriser l'action collective et concertés ainsi qu'à la création de réseaux.

Des projets précurseurs

Plusieurs projets posent les bases de nouvelles offres et de nouveaux modes de production et d'organisation en phase avec les défis économiques d'aujourd'hui. Ils sont notamment précurseurs dans l'expérimentation et le développement de nouvelles solutions numériques inspirantes pour les systèmes industriels et touristiques à plus large échelle.

Faiblesses : des projets à portée encore restreinte, trop peu d'innovations touristiques

Des projets industriels encore très expérimentaux

La plupart des projets industriels sont encore très expérimentaux et de niche, notamment dans le domaine des technologies digitales. Certes, ces projets permettent d'envisager des solutions à plus large échelle. Il s'agit maintenant qu'ils aient un plus large impact sur le tissu économique régional. Pour cela, ils doivent être mieux appropriés par les entreprises.

Des projets touristiques principalement infrastructurels

Au niveau du système touristique, la grande majorité des réalisations ont été de nature infrastructurelle (à l'exception de l'offre thématique « Belle époque » à Neuchâtel, de la visite de la Manufacture Zénith à La Chaux-de-Fonds et du Plan directeur touristique du Val-de-Travers). Ces infrastructures sont nécessaires au développement d'une offre renouvelée. Encore très embryonnaire, le système touristique neuchâtelois peine encore à faire émerger de nouvelles prestations touristiques à valeur ajoutée. Les APS et les plans directeurs régionaux définissent maintenant un cadre plus clair et offrent des possibilités de démultiplication des effets des projets par leur meilleure coordination.

Des études stratégiques pas encore concrétisées

Plusieurs études stratégiques ont été menées pour identifier des projets futurs à réaliser tant dans le domaine de l'industrie que du tourisme (*Sous-traitance industrielle, Mésologie industrielle, Pôle économique de la Tène, Plan directeur touristique de la Presta et du Val-de-Travers*). Ces études posent des bases de réflexion solides pour la suite mais n'ont pas encore donné lieu à des projets concrets. Il s'agit de poursuivre cette concrétisation.

Menaces : peu d'impact sur l'économie régionale

Difficulté de passer de l'expérimentation technique au modèle d'affaires

L'une des menaces importantes dans la mise en œuvre 2016 - 2019 de la NPR est de rester dans le développement de projets principalement expérimentaux, peinant à créer et à capter de la valeur économique pour la région. En effet, l'enjeu ne réside pas seulement sur la capacité de développer des projets précompétitifs dans le domaine des nouvelles technologies, mais également dans la capacité à développer de nouveaux modèles d'affaires industriels et touristiques. On note une meilleure prise de conscience de ces enjeux au sein des milieux concernés.

Peu d'impact sur la transformation de l'économie

À défaut de nouveaux modèles d'affaires porteurs pour l'économie locale à plus large échelle, les projets et développements technologiques soutenus durant la période 2016 - 2019 resteront de niche. Ils contribueraient ainsi trop peu à régénérer la compétitivité de l'industrie et du tourisme dans les domaines notamment du numérique et du développement durable.

Des projets plus infrastructurels que touristiques

Enfin, l'accent mis sur des projets touristiques à caractère infrastructurel pourrait éluder le développement de nouvelles prestations. Une trop grande focalisation sur les infrastructures peut conduire à négliger la (ré)génération d'entreprises touristiques innovantes, créatrices et captatrices de valeur.

Opportunités : créer un écosystème d'innovation et de transformation

Apprendre des projets expérimentaux pour créer un écosystème d'innovation plus général

Plusieurs projets ouvrent la voie à de nouvelles manières de faire et d'innover dans l'industrie et le tourisme. Des études et des expériences mettent en évidence des opportunités de développement dépassant le cadre d'initiatives et d'entreprises individuelles. Il s'agit de multiplier ces expériences tout en favorisant un écosystème d'innovation plus général capable de régénérer le tissu économique régional.

Généraliser les synergies entre projet et secteurs pour stimuler l'innovation et la création de valeur

Cet écosystème peut être renforcé par la mise en complémentarité plus systématique des projets. Par exemple, le projet *Smart Micro Factory* offre de nouvelles possibilités de collaborations dans le domaine de la sous-traitance. De même, le projet *Mésologie industrielle* permettrait de généraliser certains (nouveaux) savoirs à l'ensemble du système industriel régional. Le projet *Totemi* démontre que les collaborations entre projets industriels, technologiques, touristiques, culturels et serviciels sont déterminantes au sein de l'écosystème.

La durabilité et le numérique pour multiplier les expériences et favoriser des transformations plus larges

La durabilité et les technologies numériques suscitent l'intérêt des entreprises et de la population. Leurs enjeux nourrissent des débats intergénérationnels, stimulent des volontés d'actions et favorisent l'innovation au sein de l'écosystème régional. Ils sont des opportunités pour multiplier les expériences, pour dépasser les secteurs d'activité traditionnels, pour collaborer différemment, et pour engager des transformations à plus large échelle.

Tableau 8 : Analyse SWOT de la période 2016 - 2019

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none">• Connaissance, reconnaissance et utilisation de la NPR par les parties prenantes• Une dynamique de projets diversifiés et mobilisateurs• Des projets précurseurs	<ul style="list-style-type: none">• Des projets industriels encore expérimentaux• Des projets touristiques principalement infrastructurels• Des études stratégiques à concrétiser
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none">• Apprendre des projets expérimentaux pour créer un écosystème d'innovation plus général• Généraliser les synergies entre projets et secteurs pour stimuler l'innovation et la création de valeur• La durabilité et le numérique pour multiplier les expériences et favoriser des transformations à plus large échelle	<ul style="list-style-type: none">• Difficulté/Incapacité de passer de l'expérimentation technique au modèle d'affaires• Peu d'impact sur la transformation de l'économie• Des infrastructures sans offre touristique

B. Aspects chiffrés

Tous les moyens du programme ont été affectés à des projets. Ce sont au total 36 projets qui ont pu bénéficier de montants à fonds perdu et 10 projets de prêts, certains projets pouvant combiner le soutien des deux types. L'annexe 1 fait état des projets soutenus dans le détail. Il est important de bien comprendre que si l'ensemble des moyens ont été réservés aux projets, ils ne sont pas encore entièrement versés. En effet, les projets retenus durant la période 2016 - 2019 peuvent bénéficier de versements jusqu'à fin 2023. Ainsi, les montants des investissements de tiers sont encore théoriques. Ces derniers détermineront les aides effectivement versées à la fin du projet.

Tableau 9 : Planification financière par objectif du programme 2016 - 2019

Objectifs du contrat	Contributions à f. p.			
	Confédération	Canton	Tiers	Total
Objectif 1 Stimuler les initiatives économiques collectives et améliorer les conditions-cadres	1'897'895	1'897'895	5'889'590	9'685'379
Objectif 2 développer un accueil et une offre touristique innovante	900'318	900'318	3'294'993	5'095'628
Objectif 3 créer des synergies entre les systèmes à valeur ajoutée industrie et tourisme	323'500	323'500	818'000	1'465'000
Objectif 4 défis économiques de demain	142'500	142'500	783'000	1'068'000
Mesures d'accompagnement	25'000	25'000	0	50'000
Total 2016 - 2019	3'289'212	3'289'212	10'785'583	17'364'007

Le budget global du programme se montait à 6'580'000 francs. Ainsi, à ce stade, seul un montant de 1'576 francs est considéré comme non-attribué.

Objectifs du contrat	Prêts			
	Confédération	Canton	Tiers	Total
Objectif 1 Stimuler les initiatives économiques collectives et améliorer les conditions-cadres	11'009'710	11'009'710	30'208'158	52'227'578
Objectif 2 développer un accueil et une offre touristique innovante	2'168'750	2'168'750	6'345'150	10'682'650
Objectif 3 créer des synergies entre les systèmes à valeur ajoutée industrie et tourisme	1'321'500	1'321'500	2'977'000	5'620'000
Objectif 4 défis économiques de demain	0	0	0	0
mesures d'accompagnement/management régional	0	0	0	0
Total 2016 - 2019	14'499'960	14'499'960	39'546'308	68'546'228

En matière de prêts, le budget global du programme se montait à 29'000'000 francs. Ainsi, à ce stade, seul un montant de 80 francs est considéré comme non-attribué.

6.3. Programme 2020 - 2023

Contexte et enjeux

- Une économie très créatrice de richesses et d'innovation, mais encore trop peu captatrice des retombées induites ; *ne pas seulement créer mais aussi capter de la valeur*
- Un système industriel moteur pour la région faisant face à des enjeux de compétitivité toujours plus forts
- Un système touristique encore embryonnaire
- Besoin de créer une dynamique d'innovation plus généralisée à l'ensemble de la société et plus collective (décloisonnement)

Nouveautés : des volontés et des conditions favorables aux changements

- Tirer profit du dynamisme économique pour engager des changements structurels d'avenir
- La durabilité et le numérique pour transformer l'économie et la société
- Des enjeux formulés sous forme de « tournant » par les entreprises
- Des conditions cadres propices aux changements sont maintenant en place

Focus : les enjeux du numérique

- Le numérique : de nouveaux modes de fonctionnement et de création/captation de valeur
- Industrie : un centrage sur les besoins du client plutôt que sur les produits
- Tourisme : utiliser le numérique « pour se rattraper »
- Une dynamique sociétale globale à expérimenter, orienter et accompagner

Pour la période 2020 - 2023, le canton de Neuchâtel souhaite non seulement maintenir la dynamique régionale de projets insufflée par le PMO 2016 - 2019 mais aussi valoriser à plus large échelle le potentiel des projets passés et à venir. D'une part, il faut continuer à soutenir des projets expérimentaux novateurs et rassembleurs qui explorent de nouvelles voies de développement industriel et touristique. D'autre part, il s'agit de promouvoir des projets, ou des réseaux de projets, capables de transformer les systèmes industriel et touristique en phase avec les défis de la durabilité et du numérique.

Pour cela ce PMO vise à **promouvoir un écosystème régional d'innovation et de transformation** (*ci-après : écosystème*).

Pour promouvoir cet écosystème, quatre axes d'action sont prévus :

1. Encourager les *expérimentations ouvertes* ;
2. Promouvoir une *industrie de solutions* ;
3. Développer un *tourisme augmenté* ;
4. Soutenir des *transformations systémiques*.

Comme pour la période précédente, la mise en œuvre de cette stratégie sera pilotée par le service de l'économie du canton en collaboration avec les organisations du monde de l'économie, de l'industrie, du tourisme, de la recherche et de la formation ainsi qu'avec les associations représentant l'intérêt des collectivités publiques locales. Certaines mesures d'accompagnement ponctuelles sont prévues pour favoriser l'émergence, le montage, le développement et/ou le suivi d'un projet lorsque jugé opportun par le canton.

Les quatre axes d'action ont été élaborés sur les principes du développement durable de la Confédération et du canton de Neuchâtel. Ces principes font l'objet d'une évaluation spécifique.

Les soutiens octroyés dans le cadre des axes d'action se feront de manière subsidiaire ou complémentaire avec les programmes intercantonaux. Par exemple, un certain type de projet ou prestation déjà soutenu à une échelle intercantonale ne pourra pas être soutenu à l'échelle cantonale.

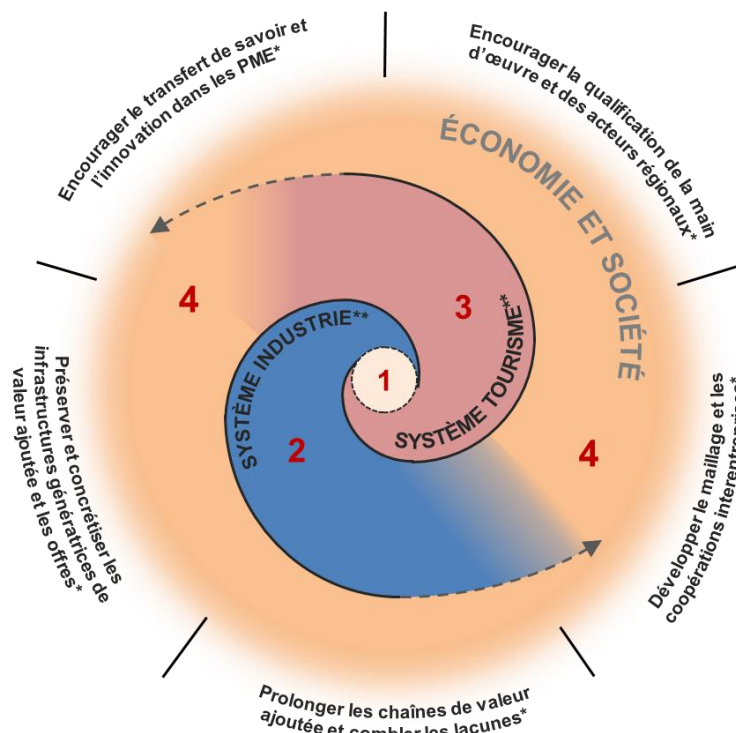
Comme pour 2016 - 2019, les quatre axes d'action proposés pour la prochaine période s'organisent autour des deux systèmes à valeur ajoutée industrie et tourisme.

Ces deux systèmes sont mis en complémentarité dans une vision élargie de l'innovation et du développement socio-économique du canton. De même, les différents contenus de la promotion ne sont pas des axes d'action spécifiques.

Figure 6 : 4 axes pour promouvoir un écosystème d'innovation et de transformation

Axes

1. expérimentations ouvertes
2. industrie de solutions
3. tourisme augmenté
4. transformations systémiques



Les quatre axes d'action et les objectifs spécifiques visés pour 2020 - 2023 marquent toutefois un cran supplémentaire dans la mise en œuvre de la politique régionale cantonale.

- Les enjeux du numérique sont une composante forte de chaque axe d'action.
- Un accent fort est mis sur la dynamique d'ensemble de l'écosystème, de l'expérimentation à la transformation.

Les collaborations intersectorielles sont encouragées de manière stratégique pas seulement entre le tourisme et l'industrie (PMO 2016 - 2019) mais pour l'ensemble de l'écosystème.

Axe 1 : encourager les « expérimentations ouvertes »

Objectif : La capacité d'innovation de l'écosystème est stimulée et renforcée par des expérimentations collectives pionnières, intersectorielles et créatives.

Pour répondre de manière innovante aux défis socio-économiques actuels en lien par exemple avec la durabilité et le numérique, il faut pouvoir réinventer certaines manières de faire, tester des idées et des solutions tout en imaginant ensemble des développements possibles pour le futur. Par exemple, l'utilisation des technologies *blockchain* ou la mise place de nouveaux modes de collaboration à travers des plateformes numériques sont des opportunités pour l'économie neuchâteloise dont le potentiel doit encore être exploré concrètement. Il en va de même pour la conception de modèles industriels et touristiques disruptifs permettant de réaliser le tournant écologique.

Ces échanges de connaissance dépassent le cadre strict du transfert de technologies puisqu'il implique les milieux entrepreneuriaux et de la recherche au sens large (porteurs de projets à but lucratif et non lucratif, centres de recherche en ingénierie, gestion, marketing, arts, sciences humaines et sociales, etc.) ainsi que la société en général (collectivités locales, milieux culturels et créatifs, associations d'intérêt, etc.).

Des projets tels que le *Swiss Creative Center* (projet modèle du SECO, PMO 2011 - 2015), *Smart Micro Factory* ou *Totemi* démontrent par exemple qu'il y a un besoin de décloisonner

les secteurs pour stimuler de nouvelles idées, construire une vision partagée du futur et tester de nouvelles idées ou solutions au sein de l'écosystème d'innovation neuchâtelois. Le pôle d'innovation *Microcity* ainsi que les collectivités locales peuvent jouer un rôle central dans ce type de démarche.

Types d'actions soutenues

Le soutien aux expérimentations ouvertes concerne en priorité l'industrie et le tourisme avec le concours possible d'autres milieux (culture, énergie, agriculture, commerces, services, etc.). Ces derniers peuvent par exemple jouer le rôle de marchés test pour développer des solutions numériques ensuite exportables (*smart market*).

Favoriser les expérimentations ouvertes, passe par la promotion d'espaces d'interactions et de collaborations intersectorielles ainsi que par le soutien à des réalisations « test » permettant de communiquer, d'apprendre et de créer ensemble de nouvelles idées et solutions. Ces réalisations peuvent être par exemple, un prototypage collectif, une action phare pouvant servir de modèle, une démonstration de faisabilité (*proof of concept*) ou une démarche collective faisant émerger de nouvelles idées et propositions d'innovation.

Les effets attendus de cet axe sont :

- Les entreprises et autres partenaires régionaux collaborent de manière effective par des démarches expérimentales à valeur d'exploration et de test.
- Les entreprises et autres partenaires régionaux renforcent les liens de confiance et les relations intersectorielles au sein de l'écosystème.
- La capacité régionale d'innovation augmente.
- La culture de collaboration régionale est renforcée.
- Des liens fédérateurs et créatifs stimulent le développement du canton.

Axe 2 : promouvoir une « industrie de solutions »

Objectif : De nouveaux modèles industriels de production, de collaboration et d'affaire proches des clients sont développés et établis.

L'industrie est motrice de l'économie neuchâteloise. Pour rester compétitive, elle doit pouvoir se diversifier dans de nouveaux marchés, vendre ses compétences productives à travers des prestations clients à haute valeur ajoutée et développer de nouveaux produits-services.

Comme l'ont montré les projets *Collector*, *Sous-traitance*, *Smart Micro Factory* et *Totemi*, les entreprises industrielles neuchâteloises créent et captent de la valeur ajoutée en développant des solutions et des prestations proches des clients. Les technologies numériques amplifient ce phénomène. D'une part, elles permettent d'optimiser et de flexibiliser les processus de production pour répondre à des demandes toujours plus personnalisées. D'autre part, elles permettent de nouveaux modèles d'affaires valorisant des prestations et des solutions collaboratives en réseau.

Types d'actions soutenues

Le développement d'une industrie de solutions n'implique pas seulement la mise en place de conditions cadres propices au développement de nouveaux produits et nouvelles technologies productives. Elle nécessite la mise en place de nouveaux modèles de collaborations et d'affaires remettant en question l'approche industrielle traditionnelle.

Pour cela, le soutien à des développements collectifs de nouveaux produits et de nouvelles technologies productives demeure, ainsi qu'à des infrastructures nécessaires au développement d'entreprises et d'activités économique innovantes (« hôtels

d'entreprises », équipement de pôles de développement et d'innovation, réhabilitation de friches, etc.).

Au-delà de ces soutiens traditionnels, une attention particulière sera toutefois portée aux projets proposant des modèles de collaborations innovantes développant des compétences, des prestations et des solutions individuelles et collectives orientées vers la demande.

Les effets attendus de cet axe sont :

- Les entreprises diversifient leurs débouchés (clientèle et marchés) ;
- Les entreprises vendent leurs compétences productives sous forme de prestations à haute valeur ajoutée pour le client ;
- Les entreprises développent de nouveaux produits-services ;
- Les entreprises co-investissent, utilisent et participent au fonctionnement de l'infrastructure ;
- La valeur créée dans la région est captée et exploitée ;
- Les PME existantes se maintiennent et se développent à long terme ;
- De nouvelles entreprises sont créées ;
- Les emplois sont maintenus et développés.

Axe 3 : développer un « tourisme augmenté »

Objectif : Une offre touristique attractive et transversale aux différentes activités économiques et culturelles du canton est développée.

Les potentiels de création de valeur touristique sont transversaux aux différentes activités économiques et culturelles du canton. Le tourisme se nourrit des activités de la région (agriculture, culture, industrie, commerce) et les valorise en retour. Il ne faut donc pas se limiter à une approche classique consistant à créer une offre touristique d'un côté et à la promouvoir de l'autre.

La notion de tourisme « augmenté » désigne non seulement le fait que le système de création de valeur tourisme ne se limite pas au secteur touristique traditionnel, mais se développe de manière complémentaire avec d'autres. Cette approche s'inscrit dans la continuité du PMO précédent qui visait notamment à favoriser les synergies entre les systèmes industriels et touristiques. Cette approche est à présent généralisée à l'ensemble des activités économiques et culturelles de la région.

Le terme « augmenté » exprime également le fait que la valeur touristique n'est pas créée seulement au moment d'une visite touristique mais également avant et après. Par exemple, une voyageuse d'affaire peut découvrir la région dans le cadre de son travail, préparer ensuite chez elle un séjour en famille d'une semaine et, après ce séjour, acheter des produits régionaux rappelant l'expérience qu'elle a vécue dans le canton de Neuchâtel. Une expérience touristique augmentée peut également consister à découvrir l'envers du décor de certaines destinations (par exemple, assister à la préparation d'un spectacle ou à la création d'une exposition, etc.).

Les technologies numériques peuvent faciliter le développement d'offres touristiques intersectorielles à travers la mise en place de réseaux et de plateformes collaboratives. Elles permettent aussi de créer et de communiquer des contenus informationnels permettant de préparer une visite, (réseaux sociaux, site web, etc.) d'expérimenter une destination (réalité augmentée, contenu multimédia) et de se la rappeler (par exemple sur Instagram). Les synergies trouvées entre les projets *Totemi* et *Belle Époque* démontrent le potentiel de développements alliant technologies numériques et expériences touristiques concrètes.

Types d'actions soutenues

Cet axe d'action encourage les projets et les initiatives collectives visant à mettre des acteurs, des produits et des services en réseau et en synergie au sein d'une offre touristique commune et innovante. Cela peut passer par le développement de nouveaux modes de fonctionnement et d'organisation, de nouveaux modèles commerciaux, de nouveaux produits ou de nouvelles technologies.

Ces actions doivent avoir pour objectif de valoriser les ressources naturelles, culturelles et industrielles spécifiques aux différentes régions du canton (sites naturels, viticoles ou historiques d'exception, patrimoine muséal, architectural et produits du terroir, patrimoine gastronomique etc.) en créant des nouvelles offres touristiques ou en renforçant celles existantes. Elles peuvent également viser à insérer l'offre touristique de la région dans des réseaux thématiques nationaux et internationaux spécifiques.

Le soutien au développement d'un accueil et d'une offre touristique innovante passe inévitablement aussi par un soutien au développement d'infrastructures. Dans l'idéal, ces infrastructures doivent pouvoir renforcer la qualité des conditions d'accueil et de vie, soutenir une dynamique fédératrice de projet et développer une offre touristique innovante. Le projet de *Maison de l'Absinthe*, soutenu durant la période 2012 - 2015 et reconnu comme projet modèle par le SECO, illustre bien un tel enjeu.

Les effets attendus de cet axe sont :

- Les prestataires mettent l'accent sur l'innovation et investissent dans des offres et des infrastructures touristiques axées sur la qualité ;
- Le positionnement de la destination est amélioré ;
- Les prestataires proposent des offres intersectorielles ;
- La compétitivité de la région a augmenté ;
- La valeur ajoutée de la région a augmenté ;
- Des emplois sont préservés/ créés dans les régions (régions de montagne, espaces ruraux, régions frontalières).

Axe 4 : soutenir des « transformations systémiques »

Objectif : L'écosystème se transforme pour répondre aux défis socio-économiques et environnementaux par la diffusion et l'adoption de solutions innovantes à plus large échelle.

La durabilité et le numérique sont aujourd'hui largement reconnus comme des défis incontournables pour toute entreprise. Ces défis touchent l'ensemble de l'économie. Les systèmes de valeur ajoutée industriels et touristiques doivent développer de nouvelles manières de faire pour ne pas subir ces changements mais en tirer profit.

La période 2016 - 2019 a activement soutenu des projets expérimentaux ainsi que des études stratégiques permettant de préparer l'écosystème aux changements à venir. Il s'agit maintenant de pouvoir soutenir des actions concrètes permettant de concrétiser à plus large échelle les changements anticipés, parfois initiés.

Types d'actions soutenues

Le soutien à cette transformation systémique peut passer par différents types d'actions. Il peut par exemple promouvoir la création de collaborations et de convergences à plus large échelle entre les différents projets cantonaux soutenus dans le cadre de la NPR et d'autres programmes d'innovation (énergie, agriculture, tourisme, industries, commerce).

Ce soutien peut également passer par la mise en place de dispositifs organisationnels permettant de diffuser et d'adopter de nouvelles solutions ou de technologies (*blockchain*, photovoltaïque, micro-électronique, etc.) dans différents contextes d'application.

La mise en place de dispositifs techniques, pédagogiques, et/ou infrastructurels favorisant l'adoption plus large de nouvelles connaissances, de nouvelles manières de faire et de nouveaux modes de production-consommation au sein des entreprises, des écoles, des collectivités publiques et des associations locales peuvent aussi jouer un rôle transformateur déterminant (« Maison de la transition »).

Les effets attendus de cet axe sont :

- Les entreprises et autres partenaires régionaux s'engagent en plus grand nombre et de manière proactive dans le développement de solutions numériques et durables ;
- Les entreprises et autres partenaires régionaux sortent de leurs réseaux traditionnels de connaissances ;
- L'économie neuchâteloise est leader dans le déploiement à large échelle de nouvelles solutions numériques et durables.

Mesures d'accompagnement

Le Canton prévoit d'allouer, au titre de mesures d'accompagnement (pilotage et développement), certains moyens humains ou financiers pour soutenir, lorsqu'il le juge nécessaire, l'émergence, le développement et l'accompagnement de projets compatibles avec les principes de la NPR. Ces moyens doivent notamment permettre de stimuler les intermédiaires et de les associer de manière adéquate à la réalisation de projets innovants et porteurs de valeur. Ces moyens sont définis de manière *ad hoc* et au cas par cas par le service de l'économie du Canton et seront discutés avec le SECO pour validation de principe.

Aspects chiffrés

Tableau 10 : Contributions à fonds perdu du programme NE 2020-2023

Axe	Contributions à fonds perdu					
	Confédération	Canton	total NPR	Tiers	Total	
1	Expérimentations ouvertes	340'000	340'000	680'000	453'333	1'133'333
2	Industrie de solutions	1'666'000	1'666'000	3'332'000	3'032'000	6'364'000
3	Tourisme augmenté	1'020'000	1'020'000	2'040'000	2'040'000	4'080'000
4	Transformations systémiques	340'000	340'000	680'000	453'333	1'133'333
5	Mesures d'accompagnement	34'000	34'000	68'000	0	68'000
Total 2020 - 2023		3'400'000	3'400'000	6'800'000	5'978'667	12'778'667

La Confédération, reconnaissant la qualité du programme neuchâtelois et de sa mise en œuvre, a proposé une enveloppe financière en légère augmentation pour la nouvelle période. Au vu de la grande utilité et pertinence de cet outil et des effets de levier qu'il génère, le Conseil d'Etat estime qu'il est adéquat de suivre cette augmentation de CHF 110'000.- pour la part cantonale sur 4 ans.

Tableau 11 : Prêts du programme NE 2020-2023

Axe		Prêts				
		Confédération	Canton	total NPR	Tiers	Total
1	Expérimentations ouvertes	0	0	0	0	0
2	Industrie de solutions	7'700'000	7'700'000	15'400'000	3'850'000	19'250'000
3	Tourisme augmenté	5'600'000	5'600'000	11'200'000	7'466'667	18'666'667
4	Transformations systémiques	700'000	700'000	1'400'000	933'333	2'333'333
5	Mesures d'accompagnement	0	0	0	0	0
Total 2020 - 2023		14'000'000	14'000'000	28'000'000	12'250'000	40'250'000

Le montant global est inférieur de CHF 500'000.- (part cantonale) au programme précédent. Il est cependant suffisant à assurer un soutien aux projets d'infrastructure dans le contexte financier actuel.

6.4. Programme Régions de montagne (PRM)

En complément aux programmes déjà déposés, la Confédération envisage de mettre en place un programme spécifique pour les régions de montagne. Dans ce cadre, le canton de Neuchâtel pourrait bénéficier d'une aide fédérale complémentaire d'un million de francs pour la période 2021 - 2023. Le programme n'est pas encore totalement formalisé et fera l'objet d'une convention séparée au programme cantonal habituel. Ce programme aura des conditions plus souples que celles prévalant habituellement, telles que le concept d'impulsion à l'exportation qui exclut strictement tout soutien à un projet ayant trait au développement de l'économie induite ou encore liée aux services à la population par exemple. Le critère du franc fédéral en regard du franc cantonal sera également assoupli. Le canton de Neuchâtel prévoit de participer à ce programme en mettant en regard des aides fédérales celles déjà accordées par le Grand Conseil dans le cadre du crédit d'impulsion (rapport 18.045) destiné à soutenir des projets développés en lien avec les accords de positionnement stratégique des régions. Ainsi, aucune demande de crédit n'est liée à ce volet dans le présent rapport.

7. BILAN GLOBAL ET FINANCIER DE LA PÉRIODE 2016 - 2019

7.1. Appréciation

Le Canton de Neuchâtel peut globalement se montrer très satisfait des programmes et projets soutenus dans le cadre de la NPR au cours de la période. Même s'il est parfois complexe de s'accorder dans le cadre de programmes intercantonaux, les usagers et parties prenantes se déclarent satisfaits des prestations et des soutiens octroyés. Il est également essentiel de rappeler l'effet démultiplicateur qu'apporte la NPR en combinant financement fédéral, cantonal, parfois communal et privé. Lors des réunions participatives organisées afin de définir les priorités de la période à venir, les acteurs se sont exprimés très favorablement par rapport aux « outils » proposés. La NPR est de mieux en mieux connue et appropriée à tous niveaux. La nature et l'étendue des projets ayant pu être soutenus est riche et porteuse de développement. De nombreux projets financés par la NPR concourent au renforcement du positionnement stratégique des régions du canton.

7.2. Aspects financiers

Le récapitulatif financier pour la période 2106-2019 du volet cantonal est présenté ci-après. En résumé, il reste près de 53% d'AFP à verser et 98% de prêts.

Tableau 12 : État financier du volet cantonal 2016-2019

Instrument	Type	Convention programme	Alloués aux projets	delta (non alloué)	Versés aux projets	Solde à verser
à fonds perdu - cantonal	Conf.	3'290'000	3'289'212	788	1'532'675	1'756'537
à fonds perdu - cantonal	Canton	3'290'000	3'289'212	788	1'532'675	1'756'537
à fonds perdu - cantonal	Total	6'580'000	6'578'424	1'576	3'065'350	3'513'074
prêts remboursables	Conf.	14'500'000	14'499'960	40	277'200	14'222'760
prêts remboursables	Canton	14'500'000	14'499'960	40	277'200	14'222'760
prêts remboursables	Total	29'000'000	28'999'920	80	554'400	28'445'520

Tableau 13 : État financier du volet intercantonal de l'Arc jurassien 2016-2019

	Type	Convention programme	Alloués aux projets	delta (non alloué)	Versés aux projets	Solde à verser
à fonds perdu - intercantonal	Conf.	1'600'000	1'596'578	3'422	827'086	453'485
à fonds perdu - intercantonal	Canton	1'600'000	1'596'578	3'422	194'557	111'335
à fonds perdu - intercantonal	Total	3'200'000	3'193'156	6'844	1'021'643	564'820
programme d'impulsion - âfp	Conf.	527'000	527'000		383'410	143'590
programme d'impulsion - âfp	Canton	527'000	527'000		383'410	143'590
programme d'impulsion - âfp	Total	1'054'000	1'054'000		766'821	287'179

7.3. Développement durable

Comme cité plus haut, les programmes, leur mise en œuvre et les projets doivent s'inscrire dans un caractère de durabilité, dans toutes ses dimensions. La Confédération impose une évaluation des programmes sur cet aspect. De plus, les projets, s'ils contreviennent aux principes du développement durable, ne peuvent recevoir de financement. Toutefois, à ce jour, les effets des projets ne sont pas monitorés, à l'exception de la durabilité économique. La Confédération a évoqué des réflexions à ce sujet. Le canton de Neuchâtel va déjà expérimenter la mise en place d'un système volontaire et pragmatique qui permettra de dresser un bilan mieux documenté que jusqu'ici. Ainsi, dès les premiers projets soutenus dans la nouvelle période, l'aspect de la durabilité (dans ses 3 composantes) pourra faire l'objet d'une évaluation plus précise. Cette évaluation permettra aussi de mettre l'aspect de la durabilité en évidence auprès des porteurs de projets.

8. PROGRAMMES ET FINANCEMENT DE LA PÉRIODE 2020 - 2023

8.1. Processus d'élaboration

Tous les programmes présentés ci-dessus ont fait l'objet d'une consultation des milieux concernés par la mise en œuvre. Comme mentionné, le programme 2016 - 2019 de la CDEP-SO a fait l'objet d'un audit externe. Cet audit ainsi que les parties-prenantes au programme ont permis de définir des « améliorations » du dispositif pour la nouvelle période. Tant au niveau de l'Arc jurassien que du canton, des ateliers thématiques et participatifs ont été organisés afin de partager les constats, réponses possibles et axes d'action. Il apparaît en effet beaucoup plus efficace et pragmatique d'organiser la conception des programmes de la sorte plutôt que de mener une consultation formelle par voie écrite une fois que les programmes sont définis et explicités dans un lourd document pro forma.

8.2. Conséquences financières et sur le personnel

Les montants de la période 2020 - 2023 sont financés par le budget annuel 2020 et le plan financier et de tâches (PFT) au travers de trois crédits d'engagement, incluant autant du fonctionnement, que des investissements, conformément à l'article 38, lettre e de la loi sur les finances de l'État et des communes (LFinEC), du 24 juin 2014 des crédits d'engagement sont requis pour les conventions-programmes avec la Confédération entraînant des dépenses à charge du canton, y compris les dépenses émergeant au compte de résultats. Le crédit d'engagement relatif au programme intercantional Arc jurassien relève, compte tenu de son montant (CHF 400'000.-), de la compétence du Conseil d'Etat. Les crédits pour le programme intercantional CDEP-SO et pour le programme cantonal relèvent de la compétence du Grand Conseil.

8.2.1. Incidences financières

Tableau 14 : Incidences financières des programmes NPR 2020 -2023

NPR 2020-2023 - Programme CDEP-SO						
Incidences financières liées au crédit d'engagement (CHF)	Total	2020	2021	2022	2023	2024 et ss
Compte de résultats						
Aides à fonds perdu (AFP)	715'348	178'837	178'837	178'837	178'837	0
Total charges nettes	715'348	178'837	178'837	178'837	178'837	0

NPR 2020-2023 - Programme Arc jurassien						
Incidences financières liées au crédit d'engagement (CHF)	Total	2020	2021	2022	2023	2024 et ss
Compte de résultats						
Aides à fonds perdu (AFP)	400'000	90'000	100'000	100'000	110'000	0
Total charges nettes	400'000	90'000	100'000	100'000	110'000	0

NPR 2020-2023 - Programme cantonal

Incidences financières liées au crédit d'engagement (CHF)	Total	2020	2021	2022	2023	2024 et ss
Compte des investissements						
Dépenses (octroi de prêts)	28'000'000	0	13'050'000	8'178'000	3'030'000	3'742'000
Recettes (part fédérale)	-14'000'000	0	-6'525'000	-4'089'000	-1'515'000	-1'871'000
Total dépenses nettes (sans remboursemer	14'000'000	0	6'525'000	4'089'000	1'515'000	1'871'000
Compte de résultats						
Aides à fonds perdu (AFP)	6'800'000	374'734	1'000'000	1'000'000	1'030'000	3'395'266
Part fédérale AFP (-)	-3'400'000	-187'367	-500'000	-500'000	-515'000	-1'697'633
Total charges nettes	3'400'000	187'367	500'000	500'000	515'000	1'697'633

Le calendrier des versements ci-dessus est susceptible d'évoluer, sans variation des montants totaux.

Pour octroyer les prêts (période 2020 - 2023), l'État devra partiellement emprunter les montants nécessaires sur les marchés financiers. Comme le montre le tableau suivant, les charges financières y relatives (intérêts passifs) se monteront à 674'204 francs pour la période de programmation 2020 - 2023. Ces charges émergeront au service financier.

Tableau 15 : Intérêts passifs des prêts LPR octroyés (en francs)¹

Fonctionnement		2020	2021	2022	2023	2024 et suivantes	Total
Intérêts passifs	Prêts 2020 - 2023	-	328'860	188'911	69'993	86'440	674'204

8.2.2. Impact sur le personnel

Il n'y a pas d'impact sur le personnel.

L'engagement dans les programmes NPR est géré par le service de l'économie.

Les ressources en personnel sont intégrées au budget annuel ordinaire, sans modification sur les ressources humaines.

9. MAJORITÉ REQUISE POUR L'ADOPTION PAR LE GRAND CONSEIL

Les décrets proposés sont soumis au vote

- à la majorité simple pour le décret relatif au programme CDEP-SO
- à la majorité qualifiée pour le décret relatif au programme cantonal

conformément à l'article 36 LFinEC.

¹ Hypothèses :

- Taux d'intérêt : 2021 : 1.20% ; 2022 : 1.10% ; 2023 : 1.10% ; 2024 : 1.10%
- Durée de l'amortissement : 25 ans
- Taux d'autofinancement : 70%

10. INFLUENCE SUR LA RÉPARTITION DES TÂCHES ENTRE L'ÉTAT ET LES COMMUNES

Le sujet est sans influence sur la répartition des tâches entre l'État et les Communes.

Les demandes de crédits d'engagement liées à ce rapport servent à financer des projets dans lesquels les Communes agissent parfois comme porteurs de projet, par exemple en matière d'appui à l'équipement des pôles de développement. En la matière, leur implication est réglée par la loi sur l'aménagement du territoire. Les fonds NPR permettent donc d'alléger la charge financière des Communes.

11. CONFORMITÉ AU DROIT SUPÉRIEUR

Le présent projet est conforme au droit supérieur.

12. SOUMISSION AU RÉFÉRENDUM POPULAIRE FACULTATIF

Les décrets proposés ci-après, sont soumis au référendum populaire facultatif, conformément à l'article 42, alinéa 3, lettre b de la Constitution.

13. CONCLUSION

La mise en œuvre des programmes permet de mobiliser les acteurs, de susciter leur engagement dans un esprit du bas vers le haut. Ainsi les acteurs privés et publics sont valorisés comme partenaires du développement économique. Elle permet également de coordonner les actions déployées, non seulement à l'échelle des régions du canton, mais également au-delà de nos frontières institutionnelles. De plus, la collaboration instituée à large échelle permet à l'État de bénéficier d'outils d'appui performants et efficaces à des coûts compétitifs. Les initiatives ne sont pas inutilement multipliées, ce qui induit des économies d'échelle et évite à notre institution de porter seule des mesures.

La NPR est une composante essentielle du déploiement de l'action de l'État en matière d'appui au développement économique. Cet outil permet non seulement d'impliquer financièrement la Confédération dans des projets régionaux, mais induit surtout une concordance et une coordination des actions des acteurs locaux, régionaux et suprarégionaux, aussi bien publics que privés. Même s'il n'offre qu'un financement d'impulsion et subsidiaire, l'instrument NPR, avec ses diverses cordes, permet de soutenir les initiatives et surtout de jouer au sein d'un orchestre.

Le Conseil d'État a la conviction que Neuchâtel doit poursuivre son implication dans la mise en œuvre de la Nouvelle politique régionale fédérale et espère que votre autorité l'est également.

Au vu de ce qui précède, nous vous invitons à adopter les projets de décrets qui vous sont soumis et vous prions d'agréer, Monsieur le président, Mesdames et Messieurs, l'assurance de notre haute considération.

Neuchâtel, le 8 avril 2020

Au nom du Conseil d'État :

Le président,
A. RIBAUX

La chancelière,
S. DESPLAND

Décret
portant octroi d'un crédit d'engagement quadriennal de 715'348 francs à octroyer sous forme de subventions (aides à fonds perdu), conformément à la convention-programme concernant l'encouragement du programme intercantonal de Suisse occidentale de mise en œuvre de la politique régionale 2020 - 2023

Le Grand Conseil de la République et Canton de Neuchâtel,

vu l'article 16, alinéas 1 et 2, de la loi fédérale sur la politique régionale (LPR), du 6 octobre 2006,

vu l'article 38 de la loi sur les finances de l'État et des communes (LFinEC), du 24 juin 2014,

sur la proposition du Conseil d'État, du 8 avril 2020,

décrète :

Article premier Un crédit d'engagement de 715'348 francs est accordé au Conseil d'État pour l'octroi de subventions (aides à fonds perdu), conformément à la convention-programme concernant l'encouragement du programme intercantonal de Suisse occidentale de mise en œuvre de la politique régionale 2020 - 2023.

Art. 3 Le Conseil d'État est autorisé à se procurer, éventuellement par voie de l'emprunt, les moyens nécessaires à l'exécution du présent décret.

Art. 4 Les dépenses seront inscrites au budget de fonctionnement des exercices concernés.

Art. 6 ¹Le présent décret est soumis au référendum facultatif.

²Le Conseil d'État pourvoit, s'il y a lieu, à sa promulgation et à son exécution.

Neuchâtel, le

Au nom du Grand Conseil :

Le président,

La secrétaire générale,

Décret

portant octroi d'un crédit d'engagement quadriennal d'un montant total de 34'800'000 francs au brut (50% canton et 50% Confédération), pour l'octroi de subventions (aides à fonds perdu) et de prêts pour la réalisation de projets de politique régionale, conformément à la convention-programme concernant l'encouragement du programme cantonal de mise en œuvre de la politique régionale 2020 - 2023

Le Grand Conseil de la République et Canton de Neuchâtel,

vu l'article 16, alinéas 1 et 2, de la loi fédérale sur la politique régionale (LPR), du 6 octobre 2006,

vu l'article 38 de la loi sur les finances de l'État et des communes (LFinEC), du 24 juin 2014,

sur la proposition du Conseil d'État, du 8 avril 2020,

décède :

Article premier ¹Un crédit d'engagement de 34'800'000 francs est accordé au Conseil d'État conformément à la convention-programme concernant l'encouragement du programme cantonal de mise en œuvre de la politique régionale 2020 - 2023.

²Le crédit d'engagement visé à l'alinéa premier est destiné à :

- l'octroi de prêts sans intérêts, à hauteur de 28'000'000 francs ;
- l'octroi de subventions à fonds perdu, à hauteur de 6'800'000 francs.

³Le crédit d'engagement fera l'objet de deux crédits d'objet, l'un pour l'octroi des prêts et l'autre pour l'octroi des subventions.

Art. 2 Conformément à l'article 40, alinéa 2 LFinEC, le montant du crédit d'engagement quadriennal relatif à l'octroi de prêts sans intérêts, est inscrit au brut et la part de 50% de la Confédération sera portée en diminution du montant brut.

Art. 3 Le Conseil d'État est autorisé à se procurer, éventuellement par voie de l'emprunt, les moyens nécessaires à l'exécution du présent décret.

Art. 4 Les dépenses pour l'octroi de prêts seront inscrites au budget des investissements des exercices concernés.

Art. 5 Le remboursement des prêts permettra l'amortissement du crédit d'engagement.

Art. 6 Les dépenses liées à l'octroi de subventions seront inscrites au budget de fonctionnement des exercices concernés.

Art. 7 ¹Le présent décret est soumis au référendum facultatif.

²Le Conseil d'État pourvoit, s'il y a lieu, à sa promulgation et à son exécution.

Neuchâtel, le

Au nom du Grand Conseil :

Le président,

La secrétaire générale,

BREF DESCRIPTIF DES PROJETS

Porteur du projet	Titre du projet	Bref résumé
VOLET CANTONAL - Aides à fonds perdu		
Objectif 1 - Stimuler les initiatives économiques collectives et améliorer les conditions-cadres		
Association Innohub	Neuchâtel Développement de l'Ecosystème Neuchâtel Innohub (DevENI)	Le projet « Neuchâtel Innohub » doit ses origines à une mission économique en Californie qui a vu les acteurs industriels, académiques et de la formation professionnelle neuchâtelois trouver un intérêt à comprendre l'évolution des modèles d'affaires en visitant cette région dynamisante du monde. Le projet initial prévoyait de créer un pont entre les acteurs de la « silicon valley » et notre région. De par la facilité d'accès au marché américain et certaines difficultés à monétiser les services proposés, l'association a dû faire évoluer son modèle d'affaires et a concentré ses moyens sur l'animation de l'écosystème régional tout en maintenant une antenne de veille stratégique en Californie à Palo-Alto. Cette ressource, partagée avec un acteur local neuchâtelois, permet entre autres aux membres de recevoir des informations contextualisées sur le domaine des « Wearable » et de « L'IOT ». De par le nouveau positionnement et les délais occasionnés, un nouvel échéancier a été convenu avec les porteurs de projet qui ainsi vont poursuivre la recherche de nouveaux membres dans le tissu industriel des PME de la région et organiser des événements à Neuchâtel sur les sujets d'intérêt pour les membres autour de la digitalisation. Afin de comprendre les évolutions des modèles d'affaires, l'organisation de missions économiques et la collecte d'informations par les membres eux même reste aussi une des activités de « Neuchâtel Innohub ». Le soutien NPR aura permis de faciliter la définition de ce nouveau modèle d'affaires et ainsi d'accompagner les porteurs de projet dans leur démarche initiale. Une pérennité est prévue de par les services de veille et d'organisation de missions économiques dédiées aux PME et acteurs de l'innovation.

Porteur du projet	Titre du projet	Bref résumé
Talk to me Sàrl - Société pivot du Consortium TOTEM	TOTEMI	Il s'agit d'un projet de développement d'une solution software et hardware, impliquant différents acteurs de la chaîne de valeur, visant à concrétiser un outil de publication de contenus. L'intervention vise la phase pré-concurrentielle en amont de l'industrialisation et de la commercialisation du produit. Ce dernier s'appuiera sur des démonstrateurs locaux (Commune de Val-de-Travers et Ville de Neuchâtel) pour démontrer les fonctionnalités. Les possibilités d'applications sont diverses et peuvent couvrir des parcours touristiques, des visites de musées ou des applications industrielles. Le projet TOTEM est le fruit d'un écosystème, composé d'entreprises privées, de partenaires publics et académiques qui interviendront à différents stades du projet. Un fournisseur allemand complétera cet écosystème en fournissant la solution de gestion du parc de beacon. Le projet vise des marchés locaux dans un premier temps, mais a la vocation de se déployer et ainsi d'avoir un impact national et international.
Microelectronic Neuchâtel Network (MNN) représenté par la FSRM	Internet des Objets: identification des besoins en formation (IOT-IdBeFor)	Le but de ce projet (IOT-IdBeFor) est de coordonner l'analyse des besoins des membres du Microelectronic Neuchâtel Network (MNN), en marge des formations existantes et de l'identification des formations qui manqueraient en termes d'adéquation des compétences nécessaires sur la chaîne de valeur IOT. Il est planifié en 6 étapes : 1) Définir les constituants de la chaîne de valeur IOT et les typologies de compétences associées , 2) Analyser les filières existantes de formations initiales associées , 3) Comparer avec des filières existantes à l'étranger , 4) Identifier les lacunes à combler , 5) Elaborer un catalogue de recommandations pour les filières initiales et la formation continue. 6) Transmettre et communiquer les propositions Ce projet doit permettre de faire mettre en évidence les besoins des entreprises par l'élaboration d'un catalogue de recommandations sur les filières et la formation continue. Le but du projet est d'identifier des besoins et de permettre d'initier des réformes ou des offres de formations complémentaires.
Etat de Neuchâtel	Etude de faisabilité Pôle économique cantonal de La Tène	Conformément au plan directeur cantonal, la Commune avec l'appui de l'État de Neuchâtel entend planifier et équiper un pôle de développement économique à l'EST de la localité de Marin. Le projet comprend également un quartier de logements ainsi qu'une zone dévolue aux équipements publics. Le projet vise à mettre à proposer des terrains industriels entièrement équipés à un prix compétitif, à proximité d'un nœud autoroutier et desservis par les TP. Les coûts de l'étude de faisabilité permettent de donner des mandats externes destinés à établir : un schéma directeur portant sur l'ensemble du pôle de développement accompagné d'une étude d'impact sur l'environnement un plan d'affectation cantonal pour les terrains industriels offerts en 1ère phase d'un projet chiffré de réalisation des équipements avec plans de soumission. L'ambition est de zoner et d'équiper environ 132'000 m2 de surface de terrain industriel.

Porteur du projet	Titre du projet	Bref résumé
Etat de Neuchâtel	Etude de faisabilité Pôle économique cantonal de la Tène - Phase 2	<p>Le pôle de développement économique de La Tène constitue un site stratégique au sens du plan directeur cantonal. La Commune, avec l'appui de l'État, procède à la planification de ce pôle sis à l'Est de la localité de Marin. Le projet comprend un quartier industriel destiné aux entreprises des domaines d'activités stratégiques, ainsi qu'un éco-quartier de logements avec des équipements publics. Le projet vise à proposer des terrains industriels entièrement équipés à un prix compétitif, à proximité d'un nœud autoroutier et desservis par les TP. Dans le cadre de la phase I, un projet de schéma directeur portant sur l'ensemble du pôle, accompagné d'une étude d'impact sur l'environnement, ainsi qu'un projet de plan d'affectation cantonal et un chiffrage des équipements ont été réalisés et soumis à la consultation publique et technique. À l'issue de la consultation publique, le projet doit faire l'objet de modifications pour répondre aux demandes techniques et sociétales, sur les thématiques suivantes : Biodiversité Écologie industrielle Mobilité Charte des espaces publics. Les coûts de l'étude de faisabilité (phase II) permettent de donner des mandats externes en lien avec les thématiques ci-dessus en vue de compléter et finaliser un schéma directeur portant sur l'ensemble du pôle de développement accompagné d'une étude d'impact sur l'environnement un plan d'affectation cantonal pour les terrains industriels offerts en 1ère phase d'un projet chiffré de réalisation des équipements avec plans de soumission. L'ambition est de zoner et d'équiper environ 132'000 m2 de surface de terrain industriel.</p>
Horosys SA - Société pivot du Consortium "SMF"	SMF - Smart Micro Factory	<p>Les questions de base qui ont conduit au concept du projet SMF sont : Comment donner accès à l'automatisation et à la robotique aux PME qui produisent en faibles volumes, en intégrant des composants et ensembles microtechniques, horlogers, électroniques et médicaux, avec des moyens d'investissements limités, nécessitant un amortissement rapide ? Comment leur apporter des solutions flexibles et reconfigurables, adaptées à leurs besoins spécifiques ? Dans ce cadre, le projet Smart Micro Factory (SMF) se focalise sur (1) la mise en place d'un pool de compétences SMF, (2) la création de modules et outils logiciels nécessaires à la réalisation de micro-usines flexibles et (3) la réalisation de 2 lignes pilotes évolutives, correspondant aux besoins de partenaires industriels, avec des processus d'assemblage typiques de l'industrie microtechnique locale. In fine, le projet SMF a pour but de démontrer la faisabilité d'une usine de production flexible, complète, reconfigurable et qui tient sur un établi. En utilisant et en combinant des compétences locales, enrichies de compétences internationales, le projet concourt à développer des savoir-faire innovants dans le domaine de l'automatisation adaptée à la microtechnique, aux petites séries et à des coûts bas. Il contribue ainsi au maintien d'emplois et de compétences techniques tout en captant des valeurs externes au canton. Le pool de compétences, créé dans le cadre du projet NPR et complété au fur et à mesure des besoins, pourra répondre encore plus efficacement, avec toutes les compétences nécessaires, à toute nouvelle demande spécifique d'automatisation dans une approche SMF. Le projet s'inscrit dans la politique d'innovation du canton de Neuchâtel et doit permettre le développement d'un pool de compétences spécifiques régionales, sur les diverses technologies en lien avec «Desktop Factory & Smart Industry 4.0», mais adaptées à un tissu économique de PME.</p>

Porteur du projet	Titre du projet	Bref résumé
Association pour le soutien de l'Entreprenariat Neuchâtelois	Mise en place d'un accompagnement à l'entrepreneuriat neuchâtelois	Le projet vise à augmenter les chances de succès des entrepreneurs neuchâtelois, à promouvoir un transfert de compétences impliquant les acteurs de l'économie et de la société, à soutenir la création de sociétés pérennes, à soutenir la création d'emplois stables et à développer une dynamique de l'entreprenariat. Il a pour objectif d'accompagner les créateurs d'entreprise dans leurs projets en leur prodiguant des conseils, en proposant des relais nécessaires à l'éclosion de leur projet et en se positionnant comme une interface critique, mais aussi en permettant d'éviter les déboires ainsi que le coût social et économique d'un échec annoncé. En chiffres annuels, les objectifs du porteur de projet (ASEN) se présentent de la manière suivante : 50 à 70 projets reçus, analysés et orientés, 5 à 10 projets mentorés et 3 projets coachés. L'évaluation en termes de création d'emplois directe est délicate, par contre l'objectif fixé est un taux de pérennité de 70% des projets mentorés et coachés.
Felco Motion SA - Société pivot du consortium « Collector »	Collector - Service connecté pour la viticulture de précision	Grâce à la digitalisation, la récolte de données nécessitant l'enregistrement d'une position géographique peut aujourd'hui être envisagé avec une géolocalisation, une récolte et un traitement informatisé. Par exemple, actuellement dans les domaines de l'arboriculture, la viticulture ou la sylviculture aucune solution dédiée n'a été développée, tout en sachant que la demande y relative commence à grandir. La viticulture étant une industrie agricole importante pour le canton, les porteurs de projet ont choisi d'y concentrer leur projet pilote, ce d'autant plus qu'elle est intéressante du point de vue du développement technologique. En effet, le cep de vigne est le plus petit arbre cultivé, donc difficilement géolocalisable. Il est touché par de multiples maladies et est fortement affecté par le dérèglement climatique. Le projet apportera une première solution pour la viticulture (et par la suite arboriculture, sylviculture, mais aussi urbanisme, industrie et bâtiment) permettant l'analyse de tous les paramètres des tâches effectuées en extérieur, l'optimisation de la qualité et du rendement de la production, l'optimisation de l'organisation grâce à la gestion d'un calendrier des tâches et à l'intégration des employés, de l'outillage et des fournitures directement dans une plateforme web. Dès la fin du projet, l'entreprise focale a pour but initial de cartographier, d'équiper et d'installer le système dans 350 exploitations viticoles suisses et françaises de plus de 10 hectares. Il est prévu ensuite d'étendre la commercialisation dans d'autres pays à travers le monde tels que les États-Unis et l'Afrique du Sud. Une fois le système adopté par les viticulteurs, le consortium de projet prévoit de développer de nouveaux modules supplémentaires permettant au système d'évoluer en suivant les nouvelles tendances et technologies.
Hub Factory SA	Mutualisation des compétences par la création d'une plateforme de prêt de ressources humaines-clés	Le projet Human Hub ambitionne de proposer aux entreprises une solution simple et flexible de prêt de personnel pour des missions temporaires au travers d'une plateforme web sur laquelle lesdites entreprises pourront échanger des collaborateurs compétents à prix coûtant, tout en respectant des règles de confidentialité strictes. Cette solution sera unique dans la région de l'Arc jurassien et son intention est soutenue par des milieux institutionnels et économiques. Elle est ainsi indubitablement pré-concurrentielle puisqu'aucune autre solution n'est disponible en Suisse romande, du moins pas en inter-entreprises.

Porteur du projet	Titre du projet	Bref résumé
Event High Sàrl	Technical Watchmaker Show - Salon annuel de la sous-traitance horlogère à La Chaux-de-Fonds	Le « Technical Watchmaker Show » propose de créer une manifestation professionnelle réunissant les acteurs clés de la branche horlogère à la Chaux-de-Fonds, capitale mondiale de l'horlogerie classée à ce titre au patrimoine de l'Unesco. Ce projet complètera ainsi l'événement bâlois Baselworld en mettant en avant non pas le produit fini, mais le savoir-faire et l'écosystème économique œuvrant à sa production. Ces deux rassemblements, qui se tiendront en simultané, permettront de réunir un événement orienté vers les consommateurs et un autre orienté vers la promotion et le réseautage économique. Un première itération pilote conduite sur plusieurs sites a démontré l'intérêt pour la manifestation, mais aussi les limites imposées par ce format. Le projet en cours vise à pérenniser et développer le « Technical Watchmaker Show » en l'ancrant sur le site des anciens Abattoirs à la Chaux-de-Fonds et en organisant un système de navettes permettant aux visiteurs de commuter aisément entre Baselworld et le Technical Watchmaker Show. Ce faisant, les organisateurs pensent attirer près de 80 exposants, et 3500 visiteurs sur 3000 m2 dès 2021. En conclusion, le projet participe au rayonnement de la région neuchâteloise et renforce le dynamisme et la solidarité de son tissu économique tout en contribuant à la pérennité d'une infrastructure iconique de la région.
Tissot Médical Research SA	CODINE Mise en place du COntortium de développement de DIspositifs médicaux NEuchâtelois	L'écosystème des dispositifs médicaux, à l'instar de l'industrie automobile par exemple, est façonné par de multiples petites et moyennes entreprises caractérisées par un savoir-faire et un ensemble d'expertises exceptionnels. Ainsi, le développement de chacun de ces item, souvent vitaux pour leurs utilisateurs finaux – les patients en attente de traitement – demande une coordination minutieuse entre les différents intervenants de cette chaîne de valeur. Le projet CODINE (COntortium des DIspositifs médicaux NEuchâtelois) a pour ambition d'instituer un outil de mise en relation et de collaboration des différents intervenants locaux de cette industrie autour de projets de développement concrets. Ainsi sera développé en tant que projet pilote une lentille de contact commercialisée par Tissot Medical Research SA capable de mesurer en continu la pression intra oculaire dans le cadre de la prévention du glaucome. Autour du porteur de projet, CODINE réunira des sous-traitants, mais aussi des spécialistes des questions de mise sur le marché et un partenaire clinique, créant une plateforme de développement clé en main qui pourra bénéficier à des projets ultérieurs. En conclusion, CODINE propose un nouveau modèle de développement apportant aux petites et moyennes entreprises du medtech le niveau d'intégration de compétences que l'on ne trouve actuellement qu'au sein de très grandes entreprises.
Haute Ecole Arc Gestion	accelex.ne - Etude, développement et exploitation via internet d'outils LegalTech	Le but de ce projet est de capitaliser sur les premiers succès d'une start-up prometteuse de la région grâce à une étude des besoins spécifiques des PME dans le domaine de la LegalTech. L'objectif est de renforcer et développer un ensemble d'outils appropriés permettant aux entrepreneurs de mieux comprendre et d'élargir leur gestion juridique, tant au niveau du contrôle des risques, que de la conduite de démarches juridiques contractuelles. Il se positionne comme un premier pas avant l'adoption de technologies émergentes comme les DAO, les smart contracts ou encore les technologies de type « blockchain ».

Porteur du projet	Titre du projet	Bref résumé
Association NEDAO	NEDAO / La DAO des neuchâtelois	L'association NEDAO a la volonté de lancer un projet à la fois participatif et citoyen servant de plateforme d'éducation et d'expérimentation aux nouvelles technologies de management et de gouvernance décentralisés et offrant un vecteur de dynamisation de l'innovation pour les PME, citoyens et institutions du canton de Neuchâtel. Le but de ce projet est de permettre le développement des fonctionnalités d'une DAO qui permettra aux citoyens (entreprises et individus) participants de proposer, lancer, gérer des projets participatifs ou d'innovations partagées, ainsi que de se prononcer sur des choix de gouvernance, qu'ils concernent la DAO elle-même, des directions à prendre au sein des projets gérés, ou sur des objets externes pour lesquels la plateforme sera utilisée à des fins de e-voting.
Silatech SA	JD 7 Bâtiment du pôle d'innovation	Projet de construction d'un nouveau bâtiment voué au pôle d'innovation. Il s'agira de proposer de nouvelles surfaces d'activités permettant de stimuler le transfert de technologie entre les acteurs du pôle et les entreprises. Le projet ambitionne en particulier de pouvoir stimuler le développement de collaborations dans le cadre de Switzerland innovation (Parc suisse d'innovation). Le soutien NPR est destiné au financement de la pré-étude afin de déterminer les besoins spécifiques et d'affiner la faisabilité.
Haute Ecole Arc Ingénierie	SAMiLL - Soutien au MicroLean Lab pour le développement de briques technologiques	Le projet SAMiLL s'inscrit dans le MicroLean Lab (MiLL) qui vise à appliquer les concepts liés à l'Industrie 4.0 sur les processus de fabrication de notre écosystème industriel. De manière similaire à l'invention du Smartphone, une armoire de production contiendra un certain nombre d'applications qui s'activeront en fonction du besoin. Ces applications seront développées sous forme de briques de technologie. Le soutien NPR par le projet SAMiLL permettra d'accompagner le développement de ces briques de technologie par la création de partenariats avec des industriels neuchâtelois. On envisage 3 ou 4 partenariats. En utilisant et en combinant les compétences locales et régionales, le projet NPR SAMiLL concourt à développer des savoir-faire innovants dans le domaine de l'industrie 4.0 adaptée à la microtechnique, aux petites séries et à des coûts bas. Il permet ainsi le maintien d'emplois et de compétences techniques tout en captant des valeurs externes au canton. Le projet SAMiLL s'inscrit dans la politique d'innovation du canton de Neuchâtel et permettra le développement d'un pool de compétences spécifiques régionales, sur les diverses technologies en lien avec « Advanced Manufacturing & Smart Industry 4.0 ».

Porteur du projet	Titre du projet	Bref résumé
ARESA, Aéroport des Eplatures SA	Construction d'un nouveau terminal et rénovation de la tour de contrôle	Ce projet a pour ambition de faire de l'Aéroport Régional des Eplatures un pôle d'internationalisation au sein de Neuchâtel. Cette nouvelle infrastructure permettra, en effet, aux entreprises locales de se projeter à l'étranger en améliorant les conditions d'accueil et la sécurité des passagers, tout en augmentant la capacité de trafic aérien ainsi que l'implantation de nouvelles sociétés aériennes. Il s'inscrit dans un plan ambitieux, articulé autour de deux phases qui se dérouleront sur la période 2020-2024 : La création d'un nouveau terminal et rénovation de la tour de contrôle. Objet du projet NPR, cette étape est essentielle à la pérennité du plan de développement. En effet, en parallèle des actions faites sur les infrastructures et qui permettront d'accueillir une clientèle d'affaire demandeuse de tels services dans des conditions de confort et de sécurité optimales, toute la communication et le marketing autour de cette infrastructure seront repensés afin d'en maximiser l'impact sur la clientèle cible. La création de nouveaux hangars et l'amélioration de ceux existants. Cette deuxième phase permettra, d'une part d'attirer des compagnies aériennes résidentes et, d'autre part, d'étendre la période d'activité de l'aéroport, notamment en hiver. Ainsi l'offre de transports, actuellement trop faible, se verra considérablement accrue et l'aéroport pourra atteindre son plein potentiel. En résumé, ce projet fournira au Canton un outil d'attractivité exceptionnel qui bénéficiera et à toute l'économie locale et régionale.
Enovating SA	Cartographies dynamiques - Einstein	Le projet a pour but de créer des cartographies dynamiques, c'est-à-dire basées sur des informations publiques fiables qui permettent de positionner des entreprises par domaine et comprendre où elles se situent sur une chaîne de valeur. Ce projet se veut multidisciplinaire et doit permettre de chercher des informations non seulement dans les bases de données brevets mais aussi dans les données publiques du RC, de l'OFS (bureweb) et du Web et de les contextualiser par de l'intelligence artificielle. Le projet permettra d'avoir un premier niveau d'information disponible pour les sociétés, le modèle de la société étant de fournir ensuite des études plus détaillées qui seraient ainsi commandées par les entreprises de l'écosystème. A ce titre, ce projet est donc pré-concurrentiel, permettant de montrer le potentiel de ce nouvel outil.
Association Festival International du Film Fantastique (NIFFF)	La Tour - Etude de faisabilité	Le principe fondateur de la Tour s'inscrit dans la réflexion sur les technologies de l'imaginaire. L'objectif principal est d'offrir une nouvelle identité à la Tour des Prisons, érigée au cœur de la vieille ville de Neuchâtel, plus en phase avec l'esprit d'innovation qui anime le canton. Le projet a pour ambition de devenir un centre d'incubation original et performant, une plaque tournante, un centre névralgique dynamique d'où sortiront les fruits de la « collaboration » et d'accueillir des activités autour de John Howe. Les objectifs sont multiples : redonner une dynamique à un lieu symbolique du canton se positionner comme un des berceaux mondiaux de la création de récits doter Neuchâtel d'un laboratoire d'expérimentation au carrefour de l'art, de la science et de la technologie étoffer l'offre touristique et culturelle de la ville et du canton. La tour sera un lieu non verrouillé qui sache évoluer et répondre aux sollicitations d'acteurs externes (mise à disposition de volumes).

Porteur du projet	Titre du projet	Bref résumé
OBJECTIF 2 - Développer un accueil et une offre touristique innovante		
Association Tourisme neuchâtelois	Neuchâtel Belle-Epoque	Il s'agit d'un projet touristique NPR de positionnement « Belle Epoque » en Ville de Neuchâtel. Le projet de visite "Belle époque" doit permettre d'augmenter la notoriété de la région, de générer des nuitées et la durée de séjour afin d'engendrer des retombées économiques supplémentaires. Tourisme neuchâtelois, en collaboration avec la ville de Neuchâtel, a souhaité tirer profit de cet élan positif pour développer une offre touristique originale, à savoir une visite guidée qui portera l'appellation de « Neuchâtel à la Belle Epoque ». En plus de la visite guidée, l'acquisition d'un train touristique électrique doté d'une décoration « Belle Epoque » inspirée du vapeur Neuchâtel, s'inscrit dans la volonté d'assurer un lien visuel et cohérent entre le port et le Château, en passant par le centre historique de la cité (aspect non soutenu par la NPR).
Navistra SA	Plan directeur touristique la Presta	Le projet a pour but d'établir un plan directeur pour le site de la Presta dont la visite doit devenir une expérience multi-facettes afin de faire revenir des visiteurs qui ont déjà expérimentés la visite des Mines, d'attirer un nouveau public intéressé par les domaines de la biologie et de la géologie, mais aussi de lui donner l'ampleur suffisante pour toucher encore plus d'organismes du secteur MICE (Meetings » (réunions), « Incentive », « Conférences » et « Exhibitions / Events » (événements professionnels). Le crédit d'étude est destiné à mettre en place un projet de rénovation et de sauvegarde du bâtiment des Mines d'asphalte de la Presta, dernier témoin emblématique de l'exploitation industrielle du Val-de-Travers. 4 axes doivent être étudiés : • « revisiter » l'expérience de la visite dans les Mines , • l'accueil/boutique/restaurant/musée un carrefour de découvertes , • l'aire géologique dont les expériences nous expliqueront la création du pétrole et le pourquoi de sa présence au Val-de-Travers , • un espace de détente, de découvertes et d'observation avec « L'Areuse et ses méandres » et son biotope et marécage.
Commune de Val-de-Travers	Plan directeur touristique Val-de-Travers	Le but du projet est de mesurer les forces et faiblesses du secteur touristique, afin d'orienter au mieux les politiques publiques et privées des années à venir. Pour la Commune de Val-de-Travers, l'enjeu sera de disposer d'un plan directeur lui permettant d'optimiser son soutien aux différents prestataires, lesquels trouveront également avec cette étude des pistes pour un développement concerté. L'étude sera menée sur plusieurs plans : analyse de l'offre actuelle, confrontation de celle-ci aux tendances actuelles et futures du marché, établissement du plan directeur de l'offre touristique et identification des projets phares potentiels.
Fondation du Musée de la Tourbière	Création de la Maison de la tourbière	Projet novateur d'écotourisme comprenant l'aménagement de sentiers didactiques et leur animation ainsi que la rénovation et la transformation de l'Hôtel du Cerf autour du thème des tourbières en centre d'interprétation doté de salles d'exposition, d'un centre de documentation et d'une bibliothèque et la création d'un hébergement collectif.

Porteur du projet	Titre du projet	Bref résumé
Navistra SA	Création d'un centre de compétence et d'interprétation moderne sur le thème de l'asphalte	Le projet vise à élargir l'offre touristique du site touristique de la Presta, afin d'attirer plus de visiteurs et de les inciter à rester plus longtemps sur le site et dans la région en général. Il se décline en quatre volets interdépendants : 1. Moderniser la visite guidée des Mines d'asphalte : cœur des activités du site 2. Offrir des expériences géologiques sur la formation de l'asphalte 3. Créer un sentier didactique 4. Offrir un espace d'accueil sur le thème « du terroir à l'industrialisation ».
Commune de Val-de-Travers	Village de Noiraigue - Organisation des flux touristiques	Le village de Noiraigue représente l'un des trois pôles touristiques de la Commune de Val-de-Travers. Il joue un rôle multiple, à la fois de porte d'entrée, de point de départ des excursions et de relais (halte située sur les itinéraires de randonnée). Comptant plusieurs acteurs touristiques, il connaît toutefois une sous-exploitation de son potentiel touristique, à laquelle des projets pourraient remédier, celui-ci ayant pour but d'en être le socle commun. Porte d'entrée touristique, Noiraigue a des atouts pour être, au travers de ses acteurs, un véritable site touristique. Entre la place de la gare (point d'information touristique, Auberge) et le futur parking des Courtons, à côté duquel envisage de s'installer Jacot Chocolatier, il s'agit de créer un parcours touristique riche d'une offre s'intégrant dans le programme des visiteurs, dont ceux-ci doivent avoir connaissance avant d'organiser leur séjour. L'activité touristique est portée aujourd'hui par quatre acteurs : Goût&Région (gestion du point d'information touristique, boutique de produits du terroir), Rent a bike, Jacot Chocolatier et l'Auberge de Noiraigue. Le projet inclut la pertinence d'ajouter un partenaire supplémentaire permettant de faire concrètement le lien entre la gare et les Courtons, un bâtiment stratégique étant disponible le long de la rue qui mène d'un point à l'autre. Plusieurs prestations sont déjà existantes, mais elles seront renforcées par ce projet, notamment pour Jacot Chocolatier, qui ambitionne de devenir un acteur touristique à part entière. De plus, il s'agit de trouver une affectation pertinente au bâtiment sis rue des Tilleuls, faisant le lien entre les différents acteurs présents sur le site et avec l'ensemble de la filière touristique du Val-de-Travers. Le projet d'étude vise à l'organisation des flux touristiques et augmentation de captation de revenus dans le village de Noiraigue.
Commune de La Brévine	La Brévine - Sibérie de la Suisse - Plan directeur du tourisme pour la Vallée de la Brévine	Élaboration d'un Plan directeur du tourisme pour la Vallée de La Brévine en lien avec les perspectives de valorisation du patrimoine du froid. Le projet poursuit les objectifs suivants : Élaborer un Plan directeur du tourisme de la Vallée de La Brévine Mettre en réseau les acteurs touristiques de la vallée de La Brévine autour d'un concept de valorisation du patrimoine du froid (état des lieux, élaboration d'un concept et orientation financière) Élaborer un projet de rénovation de l'Hôtel-de-Ville qui constituera le centre névralgique du concept.

Porteur du projet	Titre du projet	Bref résumé
Commune de La Chaux-de-Fonds	Pôle touristique du Bois-du-Petit Château	Développement du site touristique du Bois du Petit-Château (BPC) par la création d'un centre d'accueil, d'un pôle scientifique et d'un centre d'interprétation de l'Arc jurassien. Le projet prévoit le développement d'un véritable concept d'accueil touristique, afin d'offrir aux visiteurs de nouvelles prestations structurelles et de divertissements. L'intégration du Musée d'histoire naturelle de la Ville de La Chaux-de-Fonds (MHNC) est une opportunité pour faire du BPC une véritable attraction touristique spécifique et originale, unique en Suisse et en Europe, permettant de faire rayonner La Chaux-de-Fonds et le Canton de Neuchâtel. Le site se fixe pour objectifs d'offrir une zone de loisirs attrayante, de sensibiliser les visiteurs aux problématiques environnementales, de poursuivre la recherche scientifique et de pratiquer une protection de la nature proactive. Le BPC abritera le Centre d'interprétation du Parc naturel régional du Doubs (PNRD) relatif à la faune sauvage et constituera l'une des portes d'entrée principales du PNRD.
Commune de La Brévine	Hôtel-de-Ville – Expérience du Froid	Rénovation de la grande salle de l'Hôtel-de-Ville et mise en place d'une scénographie liée à la thématique du froid. Le projet poursuit les objectifs suivants : Développer la stratégie régionale de valorisation du patrimoine du Froid, issue du plan directeur Rénover la grande salle pour lui permettre, dans un environnement lié à la thématique du Froid, d'accueillir les activités des sociétés locales et des événements privés et publics.
Maison de l'Absinthe Sàrl	Développement des concepts scénographiques et de l'attractivité de la Maison de l'Absinthe	Développement du volet patrimonial des activités de la Maison de l'Absinthe créé en 2014. La Maison de l'Absinthe est devenue un lieu de référence incontournable et à ce titre de nombreux objets et documents lui sont remis régulièrement, en vue d'y être archivés, conservés ou exposés. Le public cible a également évolué rendant le développement de nouveaux projets primordial. Ainsi, la diversification des publics et des demandes spécifiques implique des adaptations dans l'offre de médiation proposée à la Maison de l'Absinthe. Le projet vise ainsi à : Créer un outil de visite destiné aux enfants. Créer une offre de visite pour les groupes scolaires. Créer un audioguide destiné aux visiteurs anglophones et italophones Mettre sur pied un agenda annuel de médiation

Porteur du projet	Titre du projet	Bref résumé
Association neuchâtelois Tourisme	Au cœur du temps	Il s'agit d'un projet touristique-industriel NPR horloger « Au cœur du temps », manufacture Zénith SA. Mise en scène de visites guidées de prestige à l'attention du grand public. Ce projet vise à développer une offre touristique-horlogère unique et exclusive au niveau mondial, en étroite collaboration avec des marques horlogères de prestige. Il a pour objectif de valoriser le patrimoine historique, industriel, culturel et économique à travers des offres exclusives en relation avec l'horlogerie. Cette offre s'inscrit dans le cadre de la destination touristique supra-cantonale Jura & Trois-Lacs, au sein de laquelle elle n'a pas de concurrence directe à ce niveau de prestations (image et notoriété de la marque ZENITH, qui se trouve toujours sur le site de production d'origine de la marque et l'urbanisme horloger de La Chaux-de-Fonds et du Locle figure sur la Liste du Patrimoine mondial de l'UNESCO). L'aide NPR porte sur les études à la mise en place du concept de visites.
OBJECTIF 3 - Créer des synergies entre les systèmes à valeur ajoutée industrie et tourisme		
Musée International d_Horlogerie	A la femtoseconde près !	La recherche de la précision a été, pour le canton de Neuchâtel, un moteur du développement économique et des innovations horlogères dès le 16ème siècle. À partir de la seconde guerre mondiale, cette précision passe des mains des horlogers et des astronomes à celles des physiciens. C'est ainsi que le temps est maintenant défini par l'observation de phénomènes physiques et non plus par l'observation des astres. Ces technologies permettent d'atteindre la femtoseconde, soit 10 ⁻¹⁵ seconde, correspondant au degré de précision actuel de la mesure du temps avec une marge d'erreur de l'ordre d'une seconde toutes les 2,7 millions d'années. Dans le but de mettre en valeur cette continuité de la R&D dans notre canton pour le domaine de la mesure du temps, le MIH a pour objectif d'intégrer à son exposition permanente une zone dédiée aux acteurs y relatifs et à la contribution neuchâteloise pour la définition du temps universel. Avec ce projet, le MIH ambitionne donc de proposer une nouvelle offre à même de développer l'attractivité du musée par la thématique du temps et non plus seulement de l'horlogerie. Le projet « A la femtoseconde près ! » est donc piloté par le MIH en collaboration avec le Laboratoire Temps Fréquence de l'institut de physique de l'université de Neuchâtel (Prof. Pierre Thomann), mais aussi avec des collaborations spécifiques avec les acteurs neuchâtelois publics et privés du domaine comme CSEM, Oscilloquartz, Spectratime, T4Science, ainsi qu'avec des laboratoires étrangers qui concourent à la définition du temps atomique. Le projet va résulter en une exposition permanente qui prendra place sur la galerie et dans le beffroi du MIH, extensions aux espaces principaux dédiés à l'horlogerie.

Porteur du projet	Titre du projet	Bref résumé
Jacot Chocolatier SA	Jacot Centre d'expérience du chocolat - Etude de faisabilité	Le village de Noiraigue représente l'un des trois pôles touristiques de la Commune de Val-de-Travers. Il joue un rôle multiple, à la fois de porte d'entrée, de point de départ des excursions et de relais (halte située sur les itinéraires de randonnée). Comptant plusieurs acteurs touristiques, il connaît toutefois une sous-exploitation de son potentiel touristique, à laquelle des projets pourraient remédier. Il a pour caractéristique de disposer d'un fort potentiel de clients (environ 100'000 visiteurs par an), trop peu capté aujourd'hui. Au travers de ses acteurs, Noiraigue a les atouts pour être un véritable site touristique. Entre la place de la gare (point d'information touristique, Auberge) et le futur parking des Courtons à côté duquel envisage de s'installer Jacot Chocolatier, il s'agit de créer un parcours touristique riche d'une offre s'intégrant dans le programme des visiteurs. L'activité touristique est portée aujourd'hui par quatre acteurs : Goût&Région (gestion du point d'information touristique, boutique de produits du terroir), Rent a bike, Jacot Chocolatier et l'Auberge de Noiraigue. Plusieurs prestations sont déjà existantes, mais elles seront renforcées par ce projet. Avec le soutien de la commune de Val-de-Travers, Jacot Chocolatier souhaite aujourd'hui mener une étude de faisabilité en vue de regrouper l'ensemble de ses activités dans le bâtiment « Les Courtons » et y ouvrir un espace dédié au chocolat. Avec ce projet, Jacot chocolatier ambitionne de devenir un acteur touristique à part entière. Ce concept permettra la mise en place d'une offre touristique unique dans le canton de par une ouverture au public tout en gardant la philosophie « manufacture » (la manufacture sera entièrement visible aux touristes, ateliers de chocolat, team-building, conférences, représentations, etc....).
Jacot Chocolatier SA	Jacot Centre d'Expérience	Le projet vise à regrouper l'ensemble des activités de Jacot Chocolatier actuellement réparties sur 4 sites, sur un seul site et créer Jacot Centre d'expérience du chocolat. Le concept permettra la mise en place d'une offre touristique unique dans le canton de par une ouverture au public tout en gardant la philosophie « manufacture » (entièrement visible aux touristes), ateliers de chocolat, team-building, conférences et représentations.
Université de Neuchâtel - Institut de sociologie	Etude sectorielle de la sous-traitance (ES-SST-2017)	Le but du projet est de réaliser un diagnostic participatif du secteur économique de la sous-traitance industrielle dans le canton de Neuchâtel et d'en évaluer les perspectives stratégiques, ceci en impliquant les acteurs concernés. Actuellement le secteur de la sous-traitance n'est pas clairement défini en termes de nomenclature statistique et fait l'objet de nombreuses interprétations. Les critères utilisés par les entreprises pour se définir elles-mêmes en tant qu'entreprises sous-traitantes sont également divers. Il s'avère donc difficile et peu judicieux de réaliser une étude sectorielle quantitative à l'instar de celles déjà réalisées précédemment. En revanche, une démarche qualitative et participative, impliquant de manière plus conséquente et directe les entreprises de la sous-traitance du canton, s'avère pertinente car elle permettrait de mieux définir le secteur de la sous-traitance sur la base de ses préoccupations et problématiques, d'instaurer une réflexion collective afin de construire un diagnostic partagé et de stimuler une démarche prospective stratégique sur l'avenir de la sous-traitance dans le canton de Neuchâtel et sur les moyens à mettre en place pour favoriser son développement à long terme.

Porteur du projet	Titre du projet	Bref résumé
OBJECTIF 4 - Défis économiques de demain		
Fondation Tissot pour la promotion de l'économie	Étude d'un concept de Mésologie Industrielle	L'idée des porteurs de projet est de faire des industriels neuchâtelois les ambassadeurs du savoir-faire cantonal. Ils ambitionnent d'introduire une conscience de « Mésologie Industrielle » (science des milieux, qui étudie de manière transdisciplinaire la relation des êtres vivants en général, ou des êtres humains en particulier, avec leur environnement, leur milieu), pour le développement du milieu industriel cantonal par la valorisation des savoir-faire régionaux vers de nouveaux débouchés et l'encouragement à la créativité industrielle. Le but du projet est de fédérer et animer les entreprises neuchâteloises autour de ce concept et ainsi valoriser les connaissances et les compétences régionales au niveau mondial. Le projet a aussi pour but de favoriser les échanges et les synergies entre les entreprises au travers de projets innovants. Ainsi, ce projet est une initiative d'acteurs industriels locaux qui souhaitent identifier de manière anticipative les besoins du tissu industriel local en lien avec l'identification, la pérennisation, la mise en valeur et le développement des savoir-faire pour répondre aux défis économiques et technologiques dans une vision commune. Ce projet doit permettre de renforcer des synergies, de voir éclore des co-crétions et co-développements de savoir-faire portées par l'écosystème et contribuera à maintenir un milieu industriel cantonal compétitif, dynamique et prêt à affronter ses défis. Enfin, ce projet est innovant de par la création d'une association pour la valorisation et le développement des savoir-faire contribuant à la valorisation de l'économie cantonale, l'élaboration d'un concept de centre de la connaissance et surtout en la suscitation dans le tissu industriel cantonal d'une conscience mésologique industrielle collective.
Association Hub Neuchâtel	Création d'un centre de compétences en matière d'innovation sociétale et environnementale	Création d'un centre de compétences en matière d'innovation sociétale et environnementale ainsi que d'un laboratoire d'innovation au service de l'économie, d'un lieu d'échange, de mise en réseau et de co-crétion d'idées, permettant de stimuler l'innovation dans des domaines émergents tels que l'entrepreneuriat d'impact, les nouveaux modèles d'organisations ou l'économie circulaire et régénératrice.
OBJECTIF 5 - Management régional		
Ecopo - Frédéric Quiquerez	Favoriser l'émergence de projets de développement régional	Le but du projet consiste à faire connaître les outils de soutien tout en simplifiant les documents et la procédure requis de la part des porteurs de projets potentiels. Il s'agira de développer des documents/supports adaptés aux PME, diffuser cette information de manière ciblée, organiser des manifestations spécifiques, faciliter la mise en réseau des acteurs privés, accompagner les projets dans leur phase de conception

Porteur du projet	Titre du projet	Bref résumé
VOLET CANTONAL - Prêts		
Objectif 1 - Stimuler les initiatives économiques collectives et améliorer les conditions-cadres		
Silatech SA	JD 7 Bâtiment du pôle d'innovation	Projet de construction d'un nouveau bâtiment voué au pôle d'innovation. Il s'agira de proposer de nouvelles surfaces d'activités permettant de stimuler le transfert de technologie entre les acteurs du pôle et les entreprises. Le projet ambitionne en particulier de pouvoir stimuler le développement de collaborations dans le cadre de Switzerland innovation (Parc suisse d'innovation). Le prêt est destiné à soutenir le financement de la construction du bâtiment.
Commune de La Tène	Pôle de développement du Littoral Est, équipement	Le pôle de développement économique de La Tène constitue un site stratégique au sens du plan directeur cantonal. La Commune, avec l'appui de l'État, procède à la planification de ce pôle sis à l'Est de la localité de Marin. Le projet comprend un quartier industriel destiné aux entreprises des domaines d'activités stratégiques, ainsi qu'un éco-quartier de logements avec des équipements publics. Le projet consiste à mettre à disposition 132'000 m ² de surfaces industrielles pour les entreprises des domaines d'activités stratégiques (DAS). L'équipement de ce secteur est devisé à 24 millions, dont environ 5.6 millions à charge de la commune sous forme d'équipements de base, le solde étant à charge des propriétaires (équipements de détail). Le prêt concerne la part communale des frais d'équipements.

Porteur du projet	Titre du projet	Bref résumé
ARESA, Aéroport des Eplatures SA	Construction d'un nouveau terminal et rénovation de la tour de contrôle	Ce projet a pour ambition de faire de l'Aéroport Régional des Eplatures un pôle d'internationalisation au sein de Neuchâtel. Cette nouvelle infrastructure permettra, en effet, aux entreprises locales de se projeter à l'étranger en améliorant les conditions d'accueil et la sécurité des passagers, tout en augmentant la capacité de trafic aérien ainsi que l'implantation de nouvelles sociétés aériennes. Il s'inscrit dans un plan ambitieux, articulé autour de deux phases qui se dérouleront sur la période 2020-2024 : La création d'un nouveau terminal et rénovation de la tour de contrôle. Objet du projet NPR, cette étape est essentielle à la pérennité du plan de développement. En effet, en parallèle des actions faites sur les infrastructures et qui permettront d'accueillir une clientèle d'affaire demandeuse de tels services dans des conditions de confort et de sécurité optimales, toute la communication et le marketing autour de cette infrastructure seront repensés afin d'en maximiser l'impact sur la clientèle cible. La création de nouveaux hangars et l'amélioration de ceux existants. Cette deuxième phase permettra, d'une part d'attirer des compagnies aériennes résidentes et, d'autre part, d'étendre la période d'activité de l'aéroport, notamment en hiver. Ainsi l'offre de transports, actuellement trop faible, se verra considérablement accrue et l'aéroport pourra atteindre son plein potentiel. En résumé, ce projet fournira au Canton un outil d'attractivité exceptionnel qui bénéficiera et à toute l'économie locale et régionale.
OBJECTIF 2 - Développer un accueil et une offre touristique innovante		
Fondation du Musée de la Tourbière	Réhabilitation de l'Hôtel du Cerf en centre d'interprétation et de compétence sur les tourbières	Création d'un centre d'interprétation doté de salle d'exposition, d'un centre de documentation et d'une bibliothèque couplé en la création d'un hébergement collectif et de salles modulables.
Navistra SA	Création d'un centre de compétence et d'interprétation moderne sur le thème de l'asphalte	Réhabiliter le site de la Presta en créant un centre de compétence et d'interprétation doté d'une salle d'exposition, d'une salle de séminaire, d'un espace d'accueil remodelé afin de répondre à la demande des visiteurs.
Commune de La Chaux-de-Fonds	Pôle touristique du Bois-du-Petit Château	Le projet consiste en la réhabilitation du site du Bois du Petit-Château par la création d'un centre d'accueil, d'un pôle scientifique et d'un centre d'interprétation de l'Arc jurassien. Développement d'un véritable concept d'accueil touristique, afin d'offrir aux visiteurs de nouvelles prestations structurelles et de divertissements.
Commune de La Brévine	Hôtel-de-Ville – Expérience du Froid	Le projet consiste en la réhabilitation et l'aménagement de la grande salle de l'Hôtel-de-Ville ainsi que de la salle sous les combles, permettant, dans un environnement lié à la thématique du Froid, d'accueillir les activités des sociétés locales et des événements privés et publics.

Porteur du projet	Titre du projet	Bref résumé
OBJECTIF 3 - Créer des synergies entre les systèmes à valeur ajoutée industrie et tourisme		
Commune de La Chaux-de-Fonds	Réhabilitation d'une partie du site des anciens Abattoirs	Afin de répondre de manière attractive aux besoins actuels, la commune de La Chaux-de-Fonds planifie la réhabilitation d'une partie du site des anciens Abattoirs afin de créer un espace « congrès » polyvalent/manifestations au sein de ce site singulier et exceptionnel. Le projet permet la mise en place d'une offre d'accueil efficace répondant à des besoins communs aux différents milieux. Le concept repose sur la volonté d'avoir des activités d'intérêt public permettant la mise en valeur et le rayonnement de ce site, dont l'emplacement, sa fonction originelle et son architecture en font un bien unique et un monument historique. La réhabilitation permettra à ce lieu mythique de déployer tout son potentiel, de redynamiser la région et fera parler de la Métropole horlogère comme une région dynamique et innovante. Les possibilités offertes sont exceptionnelles et susciteraient une attractivité au-delà du canton.
Jacot Chocolatier SA	Jacot Centre d'Expérience	Le projet consiste en la réaffectation d'un bâtiment situé à Noiraigue afin d'y regrouper les activités de la chocolaterie et créer un « centre d'expérience » à portée touristique. Création d'un centre d'expérience et de production offrant à tout public de nouvelles prestations telles dégustation, ateliers de chocolat, location de salles pour séminaires et conférences, expositions avec films et boutique. Offre s'adressant tant aux touristes individuels, groupes et familles qu'au segment MICE. La production sera visible depuis l'exposition/boutique ainsi que depuis les salles d'ateliers.
Commune de Val-de-Travers	Maison du Val-de-Travers, vitrine touristique-muséo-patrimoniale à Noiraigue	Acquisition du bâtiment sis rue des Tilleuls 6 qui fait le lien entre la place de la gare et le site des Courtons pour la création d'une Maison du Val-de-Travers qui permettra de mettre en valeur l'offre touristique, muséale et patrimoniale de la vallée encore trop méconnue des randonneurs et des cyclistes ayant choisi les gorges de l'Areuse ou le Creux du Van comme destinations. La Maison de l'industrie y déploiera quant à elle ses activités propres.

Porteur du projet	Titre du projet	Bref résumé
VOLET INTERCANTONAL ARC JURASSIEN - Aides à fonds perdu		
Objectif 1 - Renforcer les systèmes industriels		
stemys	mysmartcity - phase II	<p>Le projet mysmartcity.ch – phase II est un Programme pour le développement et la mise en œuvre de projets innovants dans le domaine de la Ville intelligente et collaborative. Constitué d'un ensemble de projets innovants et soutenu par différentes communes, ce Programme a pour ambition d'être l'initiative phare en Suisse dans le domaine de la Ville intelligente et collaborative. Plus précisément, les objectifs du Programme sont de:</p> <ul style="list-style-type: none"> - profiler l'Arc jurassien comme une région modèle au niveau national ayant mise en œuvre de manière pratique et fonctionnelle le concept de « ville intelligente » (approche du « pionnier » avec des projets concrets), - développer de nouvelles compétences régionales en matière de gestion intelligente des bâtiments, des infrastructures et des équipements , - contribuer à la mise en œuvre des stratégies énergétiques et environnementales suisses, cantonales et communales (focus sur deux politiques publiques) , - encourager les collaborations inter-entreprises et avec les centres de recherche pour favoriser le développement de nouvelles solutions technologiques à forte valeur ajoutée , - impliquer d'avantage les citoyens dans le développement de leur Ville. <p>La première phase de ce Programme avait été soutenue par le Canton du Jura dans le cadre de son programme de mise en œuvre 2012 - 2015, avec la Ville de Porrentruy comme commune-pilote. Elle fut un réel succès avec une forte implication des partenaires économique de la région et de la Ville. Les bons résultats de la phase I ont naturellement incité Creapole et les partenaires initiaux du Programme à proposer d'étendre cette initiative à l'ensemble du territoire de l'Arc jurassien (Berne, Jura, Neuchâtel et Vaud). L'objectif étant de démontrer que ce type d'approche permet de stimuler les coopérations inter-entreprises non seulement sur une région bien précise mais également à une plus grande échelle tout en s'appuyant sur les centres de compétences régionaux tels que la He-Arc. La préparation des projets de la phase II du Programme donne déjà un élément de réponse avec des collaborations inédites entre plusieurs start-up, PME et collectivités publiques provenant de différents cantons de l'Arc jurassien. Les partenaires sont nombreux: Creapole SA (porteur du projet), He-Arc Ingénierie, Actemium, St-Imier, MTIS, JuraTronic, He-Arc Gestion, INNOMaterials, RWB, Porrentruy, Stignergy, Romande Energie, Leclenché, Kinitic SA.</p>

Porteur du projet	Titre du projet	Bref résumé
HE-ARC	Digital Arc Hub	<p>Dans un contexte de transformation numérique, la question de la maturité digitale prend une importance grandissante pour la stratégie de développement de l'entreprise. Or, certaines entreprises, et notamment les PME, peinent à planifier leurs objectifs car elles ne savent pas identifier leur degré de maturité digitale. Les instruments existants sont trop généralistes et ne proposent pas un accompagnement. Au sein de l'écosystème du tissu économique de l'Arc Jurassien, aucune structure n'offre un outil pour connaître le niveau de maturité digitale des entreprises. Le projet « digital arc hub » vise à répondre à ce besoin à travers une plateforme de transformation digitale des organisations. L'objectif est de répondre à trois dimensions principales : la dimension interne, la dimension client et la dimension stratégique relative au business model. Il s'agit ainsi d'améliorer la capacité d'innovation des entreprises en les accompagnant dans leur transformation digitale. Afin de s'assurer de cibler au mieux les besoins des entreprises, le digital arc hub prendra la forme d'un partenariat public/privé (CNCI, CCIJ, i-moutier, UDITIS, DBI services, CEP, Microcity, Micronarc, ADNV, Y-Parc, et AlpICT). Une dizaine d'entreprises-pilotes a été identifiée pour accompagner les phases d'analyse et de conception du digital arc hub et une cinquantaine d'entreprises-tests devront ensuite expérimenter l'outil.</p>
FAJI SA	Valorisation des métiers techniques dans l'Arc jurassien - phase II	<p>Connu et reconnu comme étant le pays des microtechniques issues de la filière horlogère, l'Arc jurassien va au-devant d'un défi majeur : la main d'œuvre dans les métiers techniques, celle-ci même qui constitue son savoir-faire et contribue aux performances des entreprises, tend à se raréfier. Les raisons sont la demande croissante des industries ainsi (et surtout) que la perte d'intérêts de la population pour les métiers à vocation industrielle. Conscient de la situation, les cantons de Berne, Jura, Neuchâtel et Vaud ont ainsi lancé en 2013 un programme intitulé « VALMETECH » visant à valoriser les métiers techniques dans l'Arc jurassien. FAJI SA officie en tant que Bureau depuis juin 2014. En plus du travail du Bureau, FAJI s'est également occupé du déploiement d'actions concrètes dans les quatre cantons de l'Arc jurassien. Trois ans après le lancement du projet VALMETECH, les chantiers sont encore nombreux. La première phase du projet a permis de mieux connaître les ateliers qui sont proposés Grâce aux retours des utilisateurs des ateliers (directions d'écoles, enseignants, classes, élèves, enfants ou encore parents), FAJI SA propose des ateliers de qualités et adaptés à la demande. FAJI doit désormais encore plus les faire connaître, les consolider et bien entendu se baser sur ces succès pour développer de nouvelles activités. La marque #bepog est aujourd'hui de plus en plus connue et utilisée. C'est un travail de tous les jours qu'il convient de poursuivre voire d'intensifier. Avec ce projet Valmetech II, FAJI SA vise à consolider et développer les actions déjà entreprises dans le but de les pérenniser. La demande comporte une palette de nouvelles mesures et de nouveaux publics qui sont détaillés plus loin dans la présente demande. Chaque activité comporte également son lot de nouveautés. Globalement FAJI SA va développer des synergies pour que les mesures puissent être mises en place plus largement sur tous les publics. Le cloisonnement « par public » de la précédente demande est abandonné pour permettre plus de souplesse et d'efficacité.</p>

OBJECTIF 2 - Renforcer et coordonner l'offre touristique

Association Jura & Trois Lacs	Observatoire du tourisme	<p>Un Observatoire du tourisme donne une assise précieuse à une destination. Les analyses qu'il fournit permettent d'ancrer toutes les activités touristiques sur une base scientifique. C'est également un outil qui permet d'unifier la destination, puisque chacun (prestataires, offices régionaux, destination, etc.) peut ainsi travailler sur des objectifs stratégiques communs. L'observatoire répond également aux demandes des investisseurs potentiels, qui cherchent à acquérir une connaissance du terrain avant de se lancer dans un nouveau projet. L'observation est une mission essentielle de Jura & Trois-Lacs. Dans un environnement touristique de plus en plus concurrentiel, il est nécessaire de disposer d'outils fiables permettant une connaissance fine de la clientèle touristique et de ses attentes, ainsi que d'un recensement précis de l'offre proposée. Le travail de Jura & Trois-Lacs marketing est particulier, dans le sens où le marketing déployé vise à vendre des produits qui ne sont pas directement les nôtres, mais ceux de prestataires touristiques de la destination. Dans ce contexte, l'Observatoire du tourisme développe en continu de nouveaux outils contribuant à une analyse toujours plus fine de l'économie touristique de la destination. Il porte un regard objectif sur l'évolution du secteur et met à disposition de ses partenaires les principales données statistiques, ainsi qu'une partie du travail de production réalisé. Les objectifs sont multiples :</p> <ul style="list-style-type: none">• Connaître les clients : profils, attentes, comportements d'achat, dépenses ,• Connaître l'offre : structure, points forts et faibles, satisfaction des clients, niveau des prix, etc. ,• Evaluer l'activité : volume, évolution, performance, poids économique, etc. ,• Mesurer l'impact des actions de marketing : par l'observation et éventuellement la mise en place d'indicateurs permettant un contrôle systématique des actions menées ,• Connaître les tendances, les évolutions et les enjeux qui caractérisent le tourisme ,• Avoir le niveau de connaissance suffisant pour informer et convaincre les partenaires de tirer à une même corde. <p>Les données récoltées et les résultats publiés par l'Observatoire sont prioritairement destinés à orienter les stratégies et les actions de marketing de Jura & Trois-Lacs. Les données récoltées et les analyses qu'il fournit servent de base à la segmentation de la clientèle, au choix des cibles et à la définition d'un positionnement cohérent. Il met en place des outils permettant d'évaluer l'efficacité des actions de marketing en vue d'éventuelles mesures correctives. La plupart des informations sont également mises à disposition des directions des offices du tourisme régionaux, des prestataires touristiques, des autorités politiques, des médias, des investisseurs, des étudiants. Les cantons partenaires sont Berne, Jura, Neuchâtel et Vaud.</p>
-------------------------------	--------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

arcjurassien.ch	Diagnostic Tourisme Formation continue	<p>L'analyse de l'offre et des besoins (objet du présent projet) s'insère dans un projet plus global de MasterPlan qui a pour but d'apporter aux prestataires touristiques de l'Arc jurassien, situés dans les cantons du Jura, Berne (Jura Bernois), Neuchâtel et Vaud (Nord-Vaudois), un programme de formation continue adéquat, motivant et facile d'accès.</p> <p>Ce programme a pour mission d'encourager le développement d'entreprises et de prestations de qualité, ainsi que d'accompagner les prestataires dans la modernisation de leurs structures et de leur management.</p> <p>Les étapes de cette 1ère phase sont:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Déterminer l'offre actuelle et définir les besoins et les attentes des prestataires, - Identifier les éléments moteurs ou les freins leur permettant d'accéder à un programme de formation continue, - Etablir des recommandations en vue de l'élaboration, de la communication et de la mise en œuvre d'un concept et d'un programme de formation continue (2ème phase). <p>Enfin, le projet a pour ambition de créer d'un pôle de compétences Tourisme, composé d'institutions formatrices proposant notamment les prestations suivantes : Formation, Coaching, Conseils, Ateliers de créativité, Immersion linguistique, interculturelle et expérimentale, Analyse et promotion des meilleures pratiques.</p> <p>Le projet se base sur plusieurs constats, dont les principaux sont :</p> <p>§ manque d'entreprises innovantes et performantes dans le secteur touristique, particulièrement dans les régions jurassiennes qui partagent des problématiques similaires : petites structures, forte saisonnalité, rentabilité improbable, manque de professionnalisation, peu de connaissances linguistiques et interculturelles, déconnexion d'avec les grandes tendances professionnelles des centres urbains.</p> <p>§ développement et adéquation des compétences et du savoir-faire du personnel des prestataires touristiques constituent des facteurs-clés de succès.</p> <p>§ difficulté, pour une petite structure, d'organiser de tels cours. Il s'en est suivi la réflexion quant à la nécessité de proposer un véritable produit adapté et de le faire gérer de manière professionnelle par des institutions spécialisées en la matière.</p> <p>De manière plus globale, le projet vise à améliorer les prestations touristiques et leur qualité, ainsi que la mise en valeur de la qualité environnementale et des atouts touristiques de la région. La capacité d'innovation, la qualité de la prestation et l'aptitude à communiquer avec le marché cible constituent des éléments clés de la création de valeur ajoutée et occuperont une place importante dans le programme de formation continue à élaborer, afin de doter les acteurs touristiques de l'Arc jurassien des avantages concurrentiels correspondants. La conformité aux exigences d'une compétitivité économique durable, aussi bien sur le plan du respect de l'environnement que du volet social, fait partie intégrante du projet.</p>
-----------------	---------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Association Jura & Trois Lacs	Développement touristique coordonné dans l'Arc jurassien	Le secteur touristique de la destination Jura & Trois-Lacs représente un tissu diversifié, composé de nombreux acteurs aux attentes et objectifs multiples. Réfléchir à un développement coordonné implique de définir un même langage entre ces acteurs, de choisir des objectifs communs, de tirer à la même corde. Pour ce faire, il faudra élaborer une stratégie partagée, fixer des objectifs échelonnés dans le temps et savoir s'entourer de partenaires de mise en œuvre. Le projet est divisé en 2 volets: d'une part la définition d'une stratégie touristique coordonnée et d'autre part l'impulsion à la création de projets intercantonaux. Stratégie touristique coordonnée: Ce volet vise à créer une structure permettant de coordonner le développement de projets touristiques soutenus par des fonds publics, de fédérer les acteurs, de diffuser le savoir et d'identifier les potentiels d'amélioration de la performance. A moyen terme, il s'agit de poser les bases d'un système touristique intégré (STI), tel que mentionné dans le PMO Arc jurassien 2016 - 2019. En soutien à la stratégie à mettre en œuvre, il s'agit de préparer le terrain pour la réalisation concrète de projets intercantonaux. Cela peut concerner des études préalables pour mieux connaître un secteur touristique (à l'instar des études commanditées sur l'hébergement ainsi que la formation continue), la mobilisation de ressources du secteur privé (partenariats publics-privés) ou encore l'extension d'un projet en cours dans une région. Impulsions à la création de projets intercantonaux: Ce volet a pour objectif d'inciter la création de nouveaux projets manquants dans le paysage touristique, d'étendre des projets ayant un potentiel intercantonal et de faciliter la compréhension aux acteurs concernés, des outils de politique publique.
Jura Tourisme	TalentisLAB	Le projet TalentisLAB vise à soutenir les prestataires touristiques dans le développement de nouveaux projets ou dans le redéploiement d'activités existantes. Pour ce faire, TalentisLAB développe une activité de conseil et d'expertise pour les besoins très spécifiques de ses partenaires touristiques. D'un point de vue organisationnel, TalentisLAB est un service intégré à la structure juridique de Jura Tourisme, il n'a pas été créé comme une structure mais a été pensé comme un programme de prestations. Les objectifs s'inscrivent dans un développement stratégique coordonnée des acteurs touristiques de la destination Jura & Trois-Lacs. TalentisLAB se place comme le pôle de développement des compétences des prestataires touristiques. Pour ce faire, le projet développera un programme de prestations conçu comme un outil agile au service du développement de l'offre touristique afin de renforcer le positionnement de la destination sur le marché suisse. La gestion du projet à l'échelle de l'Arc jurassien est assurée par le TalentisLAB « historique » basé à Saignelégier. Basé sur l'expérience du projet développé à l'échelle du canton du Jura, ce TalentisLAB central sera notamment responsable de la gestion du projet, de l'accompagnement et formation des coaches régionaux ainsi que du réseau d'experts. Des TalentisLAB locaux, seront pourvus chacun d'un coach et d'une direction. Ces TalentisLAB locaux seront en charges des tâches décentralisées au sein des régions, à savoir le service de coaching actif (Diagnostic et opportunité, positionnement, mise en œuvre, exploitation) et le service d'expertise auprès des services cantonaux, communes, autres institutions et prestataires.
OBJECTIF 3 - Management régional		
arcjurassien.ch	Management régional	L'association arcjurassien.ch gère le programme LPR des 4 cantons de l'Arc jurassien

VOLET INTERCANTONAL CDEP-SO- Aides à fonds perdu

OBJECTIF 1 – Plateformes de promotion sectorielle

Office de Promotion des Industries et des Technologies (OPI)	Alp ICT	<p>Plateforme de mise en réseau et de promotion des savoir-faire dans le domaine des technologies de l'information et de la communication, facilitateur sur les marchés internationaux et créateur de synergies entre les acteurs régionaux et nationaux du domaine concerné.</p> <p>Prestations offertes : information, promotion et valorisation de l'image et des compétences (visites de sociétés, expertises, interviewes, publications, visibilité, base de données), réseautage (mise en relation qualifiée, organisation, soutien et promotion d'événement et de mission à l'échelle régionale, nationale et internationale), veille (analyse et suivi des besoins et de l'évolution du domaine et de ses acteurs), adaptation de l'offre possible en fonction des besoins des entreprises. - Objectifs : faire valoir l'excellence du secteur industriel-clef en lui donnant une visibilité sur le plan régional, national et international, promouvoir l'innovation, connaître et développer le réseau et les affaires, créer des opportunités d'affaires et adapter l'offre aux besoins du domaine et de ses acteurs. - Soutien : depuis 2008. - Partenariats : avec les instruments cantonaux, régionaux et fédéraux - Bénéficiaires : PME et start-up de Suisse occidentale (BE, FR, VD, VS, NE, GE, JU).</p>
Association BioAlps	BioAlps	<p>Plateforme de mise en réseau et de promotion des savoir-faire dans le domaine des sciences de la vie, facilitateur sur les marchés internationaux et créateur de synergies entre les acteurs régionaux et nationaux du domaine concerné.</p> <p>Prestations offertes : information, promotion et valorisation de l'image et des compétences (visites de sociétés, expertises, interviewes, publications, visibilité, base de données), réseautage (mise en relation qualifiée, organisation, soutien et promotion d'événement et de mission à l'échelle régionale, nationale et internationale), veille (analyse et suivi des besoins et de l'évolution du domaine et de ses acteurs), adaptation de l'offre possible en fonction des besoins des entreprises. - Objectifs : faire valoir l'excellence du secteur industriel-clef en lui donnant une visibilité sur le plan régional, national et international, promouvoir l'innovation, connaître et développer le réseau et les affaires, créer des opportunités d'affaires et adapter l'offre aux besoins du domaine et de ses acteurs. - Soutien : depuis 2008. - Partenariats : avec les instruments cantonaux, régionaux et fédéraux - Bénéficiaires : PME et start-up de Suisse occidentale (BE, FR, VD, VS, NE, GE, JU).</p>
Fondation Suisse pour la Recherche en Microtechnique (FSRM)	Micronarc	<p>Plateforme de mise en réseau et de promotion des savoir-faire dans le domaine des micro et nanotechnologies, facilitateur sur les marchés internationaux et créateur de synergies entre les acteurs régionaux et nationaux du domaine concerné.</p> <p>Prestations offertes : information, promotion et valorisation de l'image et des compétences (visites de sociétés, expertises, interviewes, publications, visibilité, base de données), réseautage (mise en relation qualifiée, organisation, soutien et promotion d'événement et de mission à l'échelle régionale, nationale et internationale), veille (analyse et suivi des besoins et de l'évolution du domaine et de ses acteurs), adaptation de l'offre possible en fonction des besoins des entreprises. - Objectifs : faire valoir l'excellence du secteur industriel-clef en lui donnant une visibilité sur le plan régional, national et international, promouvoir l'innovation, connaître et développer le réseau et les affaires, créer des opportunités d'affaires et adapter l'offre aux besoins du domaine et de ses acteurs. - Soutien : depuis 2008. - Partenariats : avec les instruments cantonaux, régionaux et fédéraux - Bénéficiaires : PME et start-up de Suisse occidentale (BE, FR, VD, VS, NE, GE, JU).</p>

		internationale), veille (analyse et suivi des besoins et de l'évolution du domaine et de ses acteurs), adaptation de l'offre possible en fonction des besoins des entreprises. - Objectifs : faire valoir l'excellence du secteur industriel-clef en lui donnant une visibilité sur le plan régional, national et international, promouvoir l'innovation, connaître et développer le réseau et les affaires, créer des opportunités d'affaires et adapter l'offre aux besoins du domaine et de ses acteurs. - Soutien : depuis 2008. - Partenariats : avec les instruments cantonaux, régionaux et fédéraux - Bénéficiaires : PME et start-up de Suisse occidentale (BE, FR, VD, VS, NE, GE, JU)
CimArk SA	CleantechAlps	Plateforme de mise en réseau et de promotion des savoir-faire dans le domaine des technologies propres, facilitateur sur les marchés internationaux et créateur de synergies entre les acteurs régionaux et nationaux du domaine concerné. Prestations offertes : information, promotion et valorisation de l'image et des compétences (visites de sociétés, expertises, interviews, publications, visibilité, base de données), réseautage (mise en relation qualifiée, organisation, soutien et promotion d'événement et de mission à l'échelle régionale, nationale et internationale), veille (analyse et suivi des besoins et de l'évolution du domaine et de ses acteurs), adaptation de l'offre possible en fonction des besoins des entreprises. - Objectifs : faire valoir l'excellence du secteur industriel-clef en lui donnant une visibilité sur le plan régional, national et international, promouvoir l'innovation, connaître et développer le réseau et les affaires, créer des opportunités d'affaires et adapter l'offre aux besoins du domaine et de ses acteurs. - Soutien : depuis 2010. - Partenariats : avec les instruments cantonaux, régionaux et fédéraux - Bénéficiaires : PME et start-up de Suisse occidentale (BE, FR, VD, VS, NE, GE, JU)
OBJECTIF 2 – Prestations de coaching		
Association Plateforme pour l'Innovation	platinn - Innovation d'affaires	Plateforme de support à l'innovation d'affaires pour les PME et start-up de Suisse occidentale (coaching affaires, coopération et organisation). - Prestations offertes : coaching en création et développement des affaires, montage et mise e
Association Plateforme pour l'Innovation	platinn - Recherche de financement	Plateforme de support à la recherche de financement pour les PME et start-up de Suisse occidentale (coaching en recherche de financement et mise en relation avec des investisseurs). - Prestations offertes : coaching en recherche de finance
Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne (EPFL)	Alliance	Programme de liaison industrielle et plateforme de support à l'innovation technologique, de montage de projets R&D et de mise en réseau pour les PME et start-up de Suisse occidentale avec les organismes académiques, Hautes Ecoles et centres de recherche. Prestations offertes : animation du réseau dans les domaines technologiques (manifestations, informations), soutien au montage de projets d'innovation technologique, établissement de liens entre laboratoires, Hautes Ecoles et entreprises, organisation de conférences, analyse et suivi des besoins et de l'évolution du domaine et de ses acteurs, diagnostic technologique, connaissance des compétences des Hautes Ecoles. - Objectifs

		: favoriser la transmission de connaissance, développer le transfert technologique, créer des opportunités d'affaires, améliorer la compétitivité et la productivité, intensifier les collaborations et transferts de technologies, créer un réseau proactif, adapter l'offre aux besoins du domaine et de ses acteurs et connaître les domaines concernés. - Soutien : depuis 2008. - Partenariats avec les instruments cantonaux, régionaux et fédéraux - Bénéficiaires : Laboratoires, instituts de recherche, Hautes Ecoles, PME et start-up de Suisse occidentale (FR, VD, VS, NE, GE, JU).
OBJECTIF 3 – Projets de synergies et collaboratifs		
Antennes cantonales (PromFr, Innovaud, CimArk SA, NECO, OPI, créapole)	Prestations de proximité Antennes cantonales	Soutien à l'accompagnement des PME et start-up de Suisse occidentale par des antennes cantonales - Prestations offertes : information au sujet des instruments disponibles, contact de proximité, visites d'entreprises, conseil et orientation
Antennes cantonales et CDEP-SO (PromFR, Innovaud, CimArk SA, NECO, OPI, Créapole et CDEP-SO)	Synergies RIS-SO	Fonds dédié à des actions et projets de synergies et de coordination entre les prestataires de la plateforme ouverte d'innovation de Suisse occidentale (RIS-SO). Prestations offertes : coordination, soutien aux projets développés entre m
OBJECTIF 4 – Gouvernance		
Conférence des Chefs de Département de l'Economie publique de Suisse occidentale (CDEP-SO)	Gouvernance	Volet dédié à la coordination du programme intercantonal CDEP-SO pour l'amélioration continue de la gouvernance et recherche de synergies entre les plateformes. Prestations offertes : coordination entre les organes politiques et opérationnels.

EXEMPLES D'ÉVÉNEMENTS PHARES (programme RIS-SO)

BioAlps Networking Day : BioAlps organise depuis 2009 le « BioAlps Networking Day » auquel participent chaque année plus de 200 personnes de la communauté des sciences de la vie. Les conférences, organisées en partenariat avec Inartis Network lors de ces deux dernières éditions, offrent un aperçu et un résumé pratiques des dernières informations relatives aux opportunités et défis de la branche, à l'innovation liée aux matériaux, aux applications et imagerie biomédicales et nouvelles approches pour l'industrie de pointe. Ces conférences sont présentées par des acteurs de la recherche scientifique et des cliniciens spécialisés, engagés à l'échelle régionale et internationale.

4à6 BioAlps : Se tenant de 16h à 18h, cette série d'événements, organisés avec le soutien des services cantonaux de l'économie, prend la forme de visites d'acteurs majeurs de la région dans les domaines des biotechnologies et des technologies médicales.

Industry Connect : Les rencontres « Industry Connect » sont des sessions dédiées aux acteurs industriels. L'objectif est de faciliter l'appropriation des innovations numériques dans des secteurs industriels ciblés (Finance, Manufacturing, Territoires, Tourisme, Sécurité, Santé). Au travers de partages d'expériences et d'expérimentations, les participants bénéficient des meilleures pratiques pour accélérer la numérisation de leurs processus.

Le Mobile World Congress : Combine la plus grande exposition de l'industrie du mobile du monde avec une conférence innovante et passionnante impliquant des opérateurs du mobile et des vendeurs du monde entier. Barcelone accueille le salon chaque année au moins jusqu'en 2023. Dans le cadre de cet événement, Alp ICT organise depuis 2010 un voyage d'affaires auquel participent chaque année 6 à 8 entreprises ou instituts. L'une des forces d'Alp ICT est de valoriser les acteurs participants sur ces différents canaux de communication. Le meilleur de ce voyage sont les rendez-vous d'affaires personnalisés, organisés en amont, en partenariat avec Enterprise Europe Network, et les rencontres avec de potentiels partenaires internationaux sur le pavillon suisse, organisées par Switzerland Global Enterprise.

Climate Show : 1ère édition du salon international sur le Climat, ce congrès vise à positionner la Suisse comme étape majeure des manifestations adressant de manière concrète la thématique du dérèglement climatique. Il s'agit de démontrer les pistes de concrétisation des objectifs de la COP21, en particulier à l'aide de solutions issues de l'écosystème cleantech de Suisse occidentale. Cet événement réunit keynote speakers prestigieux, experts, industriels, investisseurs, médias et grand public autour de tables rondes et d'ateliers abordant les thèmes des technologies propres, de l'adaptation au changement climatique et du financement de projets durables. Des espaces d'échange sur les actions concrètes pour le climat et une vitrine internationale des dernières innovations complètent l'espace d'exposition.

Smart City Day : Rassemble chaque année plusieurs centaines de décideurs (villes, communes, cantons, milieux économiques et académiques). Événement de référence en Suisse, il est co-organisé notamment par AlpICT, Micronarc & CleantechAlps. La transversalité de cette thématique touche les secteurs de ces plateformes, ainsi des synergies liées à une approche commune mais différenciée par thème émergent. Conférences et tables rondes rythment ces journées, mais également workshops et présentations de projets innovants, ainsi que des espaces et horaires aménagés autour d'un village d'exposants favorisant les échanges et le réseautage. En 2018, des acteurs et régions étrangères sont intégrés, ils représentent de véritables relais potentiels pour les plateformes sectorielles.

Micronarc Alpine Meeting : La conférence annuelle « *Micronarc Alpine Meeting* » se focalise essentiellement sur l'équipement industriel pour les produits de micro/nanotechnologies. Cet événement réunit environ 100 experts suisses et internationaux ainsi que des professionnels de la branche dans le but de stimuler les mises en relation de qualité et les échanges commerciaux. Des conférences et des stands d'entreprises viennent agrémenter cette réunion de deux jours au cœur des Alpes suisses.

Compamed : Dans le cadre du salon international Compamed à Düsseldorf, Micronarc met sur pied chaque année un pavillon pour permettre aux entreprises sélectionnées d'exposer leur savoir-faire et d'accroître leur visibilité au niveau européen. Ce salon est une plateforme idéale pour plus de 500 participants et décideurs professionnels de haut niveau, actifs dans le domaine de la sous-traitance nécessaire pour la production des diverses applications médicotéchniques, de l'instrumentation médicale, techniques de microsystèmes, nouveaux matériaux, traitements de surface.

LISTE DES FIGURES ET DES TABLEAUX

Figure 1 :	Périmètres des volets transfrontalier de l'Arc jurassien, intercantonal de Suisse occidentale et l'Arc jurassien et cantonal	5
Figure 2 :	Interfaces et synergies avec des instruments cantonaux	7
Figure 3 :	Quelques chiffres en image	9
Tableau 1 :	Plan financier du PMO relatif au RIS-SO 2016 - 2019.....	10
Tableau 2 :	Plan de financement du PMO relatif au RIS-SO 2020 - 2023.....	11
Figure 4 :	Territoire d'impact du PMO de l'Arc jurassien	12
Figure 5 :	Architecture du programme 2016 – 2019.....	13
Tableau 3 :	Éléments financiers du programme 2016 – 2019 – objectifs du contrat ..	13
Tableau 4 :	Éléments financiers du programme 2016 – 2019 – contributions par canton.....	14
Tableau 5 :	Synthèse de l'objectif stratégique Industrie	15
Tableau 6 :	Synthèse de l'objectif stratégique Tourisme.....	16
Tableau 7 :	Éléments financiers du programme 2020 - 2023.....	16
Tableau 8 :	Analyse SWOT de la période 2016 - 2019.....	19
Tableau 9 :	Planification financière par objectif du programme 2016 - 2019.....	20
Figure 6 :	4 axes pour promouvoir un écosystème d'innovation et de transformation.....	22
Tableau 10 :	Contributions à fonds perdu du programme NE 2020-2023	26
Tableau 11 :	Prêts du programme NE 2020-2023	27
Tableau 12 :	État financier du volet cantonal 2016-2019	28
Tableau 13 :	État financier du volet intercantonal de l'Arc jurassien 2016-2019.....	28
Tableau 14 :	Incidences financières des programmes NPR 2020-2023.....	29
Tableau 15 :	Intérêts passifs des prêts LPR octroyés (en francs)	30

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ	1
1. INTRODUCTION	2
2. POLITIQUE RÉGIONALE FÉDÉRALE ET LES ENJEUX NEUCHÂTELOIS	2
2.1 Buts.....	2
2.2. Mesures	3
2.3. Programme pluriannue.....	3
2.4. Critères fédéraux d'éligibilité	4
2.5. Enjeux pour le canton.....	5
3. VOLET TRANSFRONTALIER	6
4. PROGRAMME INTERCANTONAL DE SUISSE OCCIDENTALE	6
4.1. Champ thématique.....	6
4.2. Bilan de la période 2016 - 2019.....	9
4.3. Programme 2020 – 2023.....	10
5. PROGRAMMES INTERCANTONAL ARC JURASSIEN	12
5.1. Champ thématique.....	12
5.2. Bilan de la période 2016 - 2019.....	13
5.3. Programme 2020 - 2023	14
6. PROGRAMME CANTONAL	17
6.1. Champ thématique.....	17
6.2. Bilan de la période 2016 - 2019.....	17
6.3. Programme 2020 - 2023	20
6.4. Programme Régions de montagne (PRM)	27
7. BILAN GLOBAL ET FINANCIER DE LA PÉRIODE 2016 - 2019	27
7.1. Appréciation	27
7.2. Aspects financiers	28
7.3. Développement durable	28
8. PROGRAMMES ET FINANCEMENT DE LA PÉRIODE 2020 - 2023	29
8.1. Processus d'élaboration.....	29
8.2. Conséquences financières et sur le personnel	29
8.2.1. Incidences financières.....	29
8.2.2. Impact sur le personnel	30
9. MAJORITÉ REQUISE POUR L'ADOPTION PAR LE GRAND CONSEIL	30
10. INFLUENCE SUR LA RÉPARTITION DES TÂCHES ENTRE LÉTAT ET LES COMMUNES	31
11. CONFORMITÉ AU DROIT SUPÉRIEUR	31
12. SOUMISSION AU RÉFÉRENDUM POPULAIRE FACULTATIF	31
13. CONCLUSION	31

Décret portant octroi d'un crédit d'engagement quadriennal de 715'348 francs à octroyer sous forme de subventions (aides à fonds perdu), conformément à la convention-programme concernant l'encouragement du programme intercantonal de Suisse occidentale de mise en œuvre de la politique régionale 2020 - 202333

Décret portant octroi d'un crédit d'engagement quadriennal d'un montant total de 34'800'000 francs au brut (50% canton et 50% Confédération), pour l'octroi de subventions (aides à fonds perdu) et de prêts pour la réalisation de projets de politique régionale, conformément à la convention-programme concernant l'encouragement du programme cantonal de mise en œuvre de la politique régionale 2020 - 202334

ANNEXES35

ANNEXE 1 : BREF DESCRIPTIF DES PROJETS35

ANNEXE 2 : EXEMPLES D'ÉVÉNEMENTS PHARES (programme RIS-SO)59

ANNEXE 3 : LISTE DES FIGURES ET TABLEAUX.....61